

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# MAGASIN

DU

# BAS-CANADA.

---

TOME II. NOVEMBRE 1832. NUMERO 5.

---

## PAPYRUS EGYPTIEN RELATIF A L'HISTOIRE DE SESOSTRIS.

*Société Académique d'Aix (Bouches-du-Rhône.) Séance du 2 Août 1828.* La séance est présidée par le général comte d'ARBAUD-JOUQUES. M. SALLIER demande à lire un rapport sur une découverte de la plus haute importance, faite ces jours derniers, dans ses *Papyrus égyptiens*, par M. CHAMPOLLION le jeune. (*Suit l'extrait de cette lecture.*) “ M. Champollion le jeune, si connu par ses admirables découvertes dans la science des hiéroglyphes, a été chargé par le gouvernement d'une mission, dont l'objet est d'aller explorer les monumens de l'Egypte, qui jusqu'ici ont été plutôt décrits qu'expliqués. Il s'est associé M. Rosellini, savant archéologue, son élève dans la science hiéroglyphique. L'un et l'autre pressés de se rendre à Toulon, parce que le jour du départ du vaisseau qui doit les porter est fixé, n'ont pu consacrer que peu de temps à l'examen de ma collection égyptienne. Deux jours leur ont à peine suffi pour examiner et dessiner des objets non encore connus. Les *Papyrus* qui font le sujet de ce rapport ne leur ont été soumis que la veille de leur départ; à peine ont-ils eu le loisir de les parcourir et de prendre quelques notes.

“ Ces *Papyrus*, au nombre de 10 ou 12, ont été achetés il y a quelques années, avec une collection d'antiquités provenant de l'Egypte, d'un marin originaire de ce pays; ils contiennent pour la plupart des prières ou rituels, plus ou moins étendus, qui avaient été déposés dans des caisses de momies. On y voit le contrat de vente d'une maison, passé sous le règne de l'un des Ptolémées; enfin 3 rouleaux réunis, écrits en superbes caractères *démotiques*, caractères consacrés, comme l'on sait, aux usages civils.

“ M. Champollion manifesta hautement son étonnement et sa joie, lorsqu'à l'inspection du premier de ces rouleaux assez

volumineux, il reconnut qu'il contenait l'*Histoire des campagnes de Sésostris Rhamsès*, appelé aussi *Séthos* ou *Séthosis*, et *Sésoosis*; et qu'il donnait les détails les plus circonstanciés sur ses conquêtes, sur les pays qu'il a traversés, sur les forces et la composition de son armée.

“ Le manuscrit finit par la déclaration de l'historien qui, après avoir fait connaître ses noms et ses titres, certifie avoir écrit dans la 9<sup>e</sup> année du règne de *Sésostris Rhamsès, roi des rois, lion dans les combats, le bras à qui Dieu a donné la force*, et autres périphrases dans le style oriental,

“ Il est à remarquer, que la 9<sup>e</sup> année indiquée par l'écrivain est celle que *Diodore de Sicile* désigne comme ayant été l'époque du retour de *Sésostris* en Egypte. Depuis 9 ans qu'il était sur le trône, il n'avait cessé de parcourir le monde en conquérant, laissant partout sur ses traces des monumens singuliers de ses victoires, monumens dont quelques-uns existaient encore du temps d'*Hérodote*. c. à d. environ mille ans après. Et toutefois, malgré ces monumens, malgré les nombreux tableaux hiéroglyphiques dont les rives du Nil sont chargées, et qui paraissaient consacrés en grande partie à sa gloire, nous ne connaissions guères que le nom de *Sésostris*; son génie, ses vertus, ses conquêtes, étaient pour nous un problème; le héros enfin, serait presque à nos yeux un personnage fabuleux, si 3,300 ans après, la parole n'avait été rendue à ces figures emblématiques par les heureux travaux de l'illustre compatriote que nous envie l'Europe savante. . . . L'étude de mon manuscrit confirmera sans doute les investigations auxquelles il va se livrer en Egypte, et il se promet à son retour de venir le fixer sur la toile, pour en prévenir la destruction et en donner une traduction complète, qui éclaircira enfin cette période importante de l'histoire ancienne. Cette époque touche aux temps de *Moïse*, et vraisemblablement le grand *Sésostris* était le fils du roi qui poursuivit les Hébreux aux bords de la mer Rouge. Peut-être est-il encore le même qu'*Ægyptus*, qui força son frère *Danaüs*, ou *Armaïs*, à se réfugier en Grèce, parce qu'en son absence il avait tenté de s'emparer du trône.

“ Sur le même manuscrit dont nous venons de parler, et après une marge non écrite, commence une autre composition, intitulée: *Louanges du grand roi Amemnengon*. Quelques feuilles seulement, qui sont séparées par des intervalles et marquées de numéros, finissent ce rouleau, et forment le commencement de l'histoire contenue dans le *second* de mes *Papyrus*. On peut, ce me semble, conjecturer que cet *Amemnengon* régnait avant *Sésostris*, puisque l'auteur écrivait la 9<sup>e</sup> année du règne de ce dernier. On peut encore tirer

cette présomption de l'usage reconnu de représenter dans les monumens égyptiens après le personnage principal, la figure de son père et quelquefois de son aïeul. Enfin, le successeur de *Sésostris* porte dans *Hérodote* le nom de *Phéron* ; dans *Diodore* celui de *Sésostris II*, et dans *Manéthon* celui de *Rapsacès* ou *Rapsès*, tandis que son père est appelé *Aménophis* ou *Amenoph*, nom qui se rapproche de celui qu'on a cru lire dans le manuscrit.

“ Un examen plus approfondi ôtera toute incertitude à cet égard ; je ne connais l'état de mes *Papyrus* que par la rapide inspection qu'en a faite M. Champollion, dans le peu de momens qu'il lui a été permis de me donner.

“ Le 3e rouleau traite d'astronomie ou d'astrologie, ou plus vraisemblablement encore de l'une et de l'autre de ces sciences ; il n'a point encore été déroulé, mais il est aisé de prévoir qu'il sera d'un grand intérêt. Il devra nous faire connaître les observations qui avaient déjà été faites dans ces temps reculés, et le système du ciel tel que l'avaient conçu les Egyptiens et les Chaldéens, les premiers peuples qui probablement se sont occupés de cette science.

“ Je dois joindre aux détails précédens la description d'une petite figure de basalte qui était comprise dans les objets que me vendit l'Egyptien, et qui paraît avoir été trouvée avec les 3 rouleaux.

“ Elle représente un homme à genoux, dont la hauteur, si la figure était debout, serait de 11 pouces, la tête ayant 15 lignes. Il est appuyé sur une espèce de table dont le haut est en forme de pupitre ; les mains placées dessus, mais qui ont été brisées, devaient être dans la position d'écrire. Sur le devant du pupitre est gravé le cartouche de *Sésostris*, et au dos de la figure, sur une plate-bande, on lit en caractères hiéroglyphiques le nom du personnage, avec le titre de *chantre et ami de Sésostris*. Cette figure avait été dessinée pour M. Champollion, avant qu'il eût vu les *Papyrus*. Je négligeai de prendre par écrit son nom, et il ne vint en idée à aucun de ceux qui assistaient au dépouillement du rouleau, de s'assurer s'il y avait conformité entre les noms sculptés sur la figure et ceux mentionnés sur le rouleau. Mais tout porte à croire que c'est le même écrivain dans le tombeau duquel on aura trouvé son portrait et ses ouvrages. De quelle importance seraient donc ces écrits, puisque leur auteur, contemporain de *Sésostris*, n'a pu exercer les fonctions dont il était revêtu, sans suivre le héros dans ses courses victorieuses ?

Après cette lecture, la Société arrête par acclamation, que M. Sallier sera invité à déposer son rapport dans les Archives de la Société ; qu'un extrait étendu de ce rapport sera inséré

dans le procès-verbal de la séance de ce jour, et que cette partie du procès-verbal sera immédiatement imprimée et envoyée aux Académies et Sociétés savantes, tant de la France que de l'étranger, ainsi qu'aux journaux.

Elle vote ensuite des remerciemens à M. Sallier, qui s'est empressé de lui faire une communication si importante ; et qui, d'ailleurs, par son goût éclairé pour les arts, et par ses connaissances en archéologie, a formé dans cette ville un magnifique cabinet digne de faire suite aux collections célèbres qui, depuis l'illustre PEIRESC jusques aux *Saint-Vincens*, ont puissamment contribué à répandre dans ce pays le goût de l'étude et des antiquités, et qui ont même servi aux progrès de la science archéologique.

### ANAXAGORE.

ANAXAGORÆ CLAZOMENII FRAGMENTA QUÆ SUPERSUNT,  
OMNIA, collecta commentarioque illustrata ab ED. SCHLAUBACH.

*Accedunt de vitâ et philosophiâ Anaxagoræ commentiones  
duæ. Leipsig 1827.*

La 1<sup>re</sup> partie de ce travail a pour objet la vie et les écrits d'ANAXAGORE. Nous possédons déjà sur cette matière plusieurs bons écrits, dont le plus moderne est celui que M. le professeur HEMSEN publia à Gœttingue, en 1821. Dans le 1<sup>er</sup> chapitre, M. SCHLAUBACH s'attache, en premier lieu, à distinguer du philosophe dont nous nous occupons les écrivains anciens qui portaient le nom d'Anaxagore ; puis il détermine l'époque à laquelle ce philosophe a vécu. En plaçant sa nativité dans la 70<sup>e</sup>. olympiade, 500 ou 498 ans avant J.-C., il s'accorde avec les écrivains qui considèrent Anaxagore comme contemporain de PERICLES ou de SOCRATE. On voit que cette détermination est opposée à celle de plusieurs auteurs, qui prétendent qu'Anaxagore a été élève d'Anaximène. M. Schaubach, ainsi que M. SCHLEIERMACHER, plaçant entre ces deux philosophes DIOSCORÈS d'Apollonie. Entièrement livré à l'observation des astres, à la contemplation et aux recherches sur des objets physiques, Anaxagore négligea sa fortune, ses affaires domestiques et ses devoirs civiques. On révoque en doute l'assertion qu'il ait fait un voyage en Egypte ; et, au lieu de le faire arriver à Athènes à l'âge de 20 ans, selon l'opinion de plusieurs écrivains, l'auteur prétend qu'Anaxagore en avait 45, lorsqu'il se rendit dans cette ville. Ce philosophe ne reçut point tous ceux qui se présentaient pour être ses disciples ; il en re-

fusa plusieurs : DEMOCRITE s'étant trouvé du nombre de ces derniers, devint son ennemi. PERICLES, EURIPIDE, ARCHELAÏUS, THUCYDIDE furent ses élèves. Il est douteux si Socrate et EMPEDOCLE ont fréquenté ses cours. Il est également incertain qu'Anaxagore ait emprunté sa doctrine à HERMOTIME de Clazomène, et il est faux de dire qu'elle soit due aux Egyptiens. Il cultiva principalement la physique. Expliquant allégoriquement les matières mythologiques des poèmes d'HOMERE, et rejetant les opinions religieuses du peuple, en rapportant tout à des causes physiques, il fut accusé d'irréligion. Il mourut à l'âge de 72 ans. Deux ou trois ans avant sa mort, il quitta Athènes, où il avait été poursuivi pour cause d'irréligion, et où Périclès déploya tous ses moyens pour le soustraire à la peine de mort. Retiré à Lampsaque, comme exil, soit spontanément ou par suite d'un arrêt judiciaire, il y enseigna sa doctrine jusqu'au dernier moment de sa vie. Cette ville lui fit élever un autel. Le 2e. chapitre est consacré à ses écrits. DIOGENE de Laerte prétend que ce philosophe n'a écrit qu'un seul ouvrage ; mais cette assertion se trouve démentie par le témoignage d'écrivains antérieurs. Il n'est point auteur du livre *peri Basileias* (de la Royauté.) On prétend que c'est pendant sa détention qu'il écrivit le *Kuklou tetragonismos* (la Quatrature du Cercle.) Son ouvrage le plus important est le *peri Phuseôs* (de la Nature, ou de la Physique), dont il nous reste encore plusieurs fragmens, la plupart du premier livre. Ces fragmens, au nombre de 25, se trouvent rapprochés dans la seconde partie. Ils se suivent dans leur ordre primitif, du moins d'après l'opinion de l'éditeur. M. Schaubach les a recueillis avec soin dans les écrits plus modernes sur Anaxagore. Ces fragmens sont d'ailleurs expliqués avec beaucoup de détail, tant sous le rapport de la langue que sous celui des matières. Les résultats de ces explications sont déposés dans la 3e partie, consacrée à la doctrine d'Anaxagore. Ce Philosophe a considéré la matière primitive (les élémens) comme ayant toujours existé. Ses homéoméries sont distinctes des atômés de LEUCIPPE et de Démocrite. Selon lui, une puissance vivifiante et intelligente (*noûs*) a débrouillé le chaos et établi les lois qui règlent les fonctions de la matière primitive. C'est d'après ces lois que se forma le monde. Le nom d'*atheos* qu'on a donné à Anaxagore, ne doit point être pris dans sa véritable acception ; on le nomma ainsi, parce qu'il attribua à des causes physiques ce que l'opinion vulgaire avait attribué aux dieux. Le *noûs* d'Anaxagore doit être distinct de la matière ; de là les noms de *theos*, *to théion*, des anciens. En parlant du mouvement circulaire, il dit que les corps célestes se meuvent avec rapidité autour de la terre.

et que c'est cette rapidité qui les tient dans leur orbite et les empêche de tomber. Les autres doctrines sur leur nature sont expliquées au moyen du secours d'ARISTOTELE; elles sont relatives à la distance de ces corps par rapport à la terre, à l'éther, à la lune, aux étoiles tombantes, à l'arc-en-ciel, la grêle, la forme et la position de globe terrestre, les tremblemens de terre, la mer, les rivières, la neige, le Nil, la génération des animaux et des plantes, la double signification du mot de *noûs* (âme du monde et intelligence) d'ANAXAGORE; enfin, les doctrines sur le sommeil, les maladies aiguës. &c.

L. D. L.

## DE LA POÉSIE DRAMATIQUE CHEZ LES INDIENS,

### et du drame de SAKONTALA.

LES élémens de la poésie dramatique chez les Indiens remontent à la plus haute antiquité. On en attribue l'invention à un certain Bhéret, qui passe également chez le même peuple pour être l'inventeur du système musical qui porte encore son nom. La vraisemblance de cette opinion détruirait celle, bien plus commune, que le premier vers de la langue sanscrite fut prononcé par le grand Valmik, dans un accès de colère. Cet homme illustre, qui vivait dans le siècle d'argent, composa un poème héroïque sur la guerre du fameux Ajôdhya, roi de Rama, son contemporain; ce qui ferait penser qu'avant lui il n'existait aucun drame en vers. Une autre tradition fabuleuse des Indiens, c'est que leur premier drame est l'ouvrage d'*Hanumata* ou *Pavan*, qui, lors de l'expédition du roi de Rama, contre l'île de Lankou (Ceylan), commandait une armée de *Satyres* ou sauvages habitans des montagnes. On raconte qu'il grava ce poème sur une pierre, mais que, mécontent de son travail, il donna l'ordre de le jeter à la mer. Un grand nombre d'années après, un prince, ami des lettres, fit transcrire l'ouvrage sur de la cire, et, de la sorte, il en conserva une grande partie. *Poubidit Ramolôchun* a affirmé au traducteur anglais de *Sakontala* qu'il possédait chez lui ce précieux poème.

Quoi qu'il en soit, il est très-probable que ce genre de divertissemens publics était déjà très-perfectionné, lorsque *Vouikhramadytia*, qui régna cent ans avant J. C., se fût déclaré l'ami et le protecteur des poètes, des grammairiens et des mathématiciens, c. à. d. lorsque toute l'Europe, à l'exception des Grecs et des Romains, était encore plongée dans l'ignorance. A la cour de ce prince se trouvaient neuf hommes tellement célèbres par leurs talens, qu'on n'en parle aujour-

d'hui même chez les Indiens que sous le nom des *neuf mortelles*. Parmi eux Kalidas jouit unanimement de la plus grande considération. Qui peut juger de celle qu'il a conservée aujourd'hui par l'éloge qu'on va lire: « La poésie, disent les poètes Indous, était la fille chérie de Valmik: Vouïas la célèbre, mais elle choisit elle-même pour son favori Kalidas; et devint la mère d'Amara, de Saunilar, de Sankha et de Dhanika; mais aujourd'hui sans force, sans vigueur, privée de son ancienne beauté, elle poursuit sa route d'un pied chancelant, et cherche un refuge qu'elle ne peut même rencontrer dans la plus misérable chaudière. »

La bague de Sakontala, dont le Acte est rempli de vers magnifiques, atteste l'étonnante fécondité du génie poétique de Kalidas. Ce célèbre poète a encore laissé une foule d'autres ouvrages; voici les principaux:

Le drame d'*Ouvras*; des chants héroïques, ou recueil de poèmes, le volume *sur les enfans du soleil*, et sur la naissance de *Korimara*, dieu de la guerre chez les Indiens, dans lequel l'unité d'action est parfaitement observée. Deux ou trois nouvelles amoureuses en vers; et enfin un ouvrage de la plus grande beauté sur la *prosodie* en langue sanscrite. Plusieurs savans prétendent que Kalidas a revu les ouvrages de Valmik et de Vouïas, qu'il a corrigé ces auteurs dont les œuvres jouissent de la plus grande réputation jusqu'à ce jour; et tous s'accordent à dire qu'il est le plus illustre des poètes indiens. Il est à regretter qu'il n'ait composé que deux poèmes dramatiques.

Plusieurs de ses contemporains et de ses successeurs ont écrit tant de tragédies, de comédies et de drames, que le théâtre indien pourrait fournir autant de livres en ce genre, que le peuple de l'Europe le plus riche dans cette littérature. Au nombre des ouvrages dramatiques (*nataka*) il faut compter, outre ceux de Kalidas: le *Méchant Enfant*, le *Enlèvement de Huscha*, la *Soumission de Dourvasask*, la *Boucle de Chœur enlevée*, les *Malites* et *Madkhava*. Tous ces ouvrages sont écrits en vers ou en prose, selon que le sujet comporte plus ou moins de dignité. Les savans indiens parlent le *Sanscrit* et les femmes le *Pracrit*, qui se distingue de la langue des Bramines en ce que la prononciation en est presque aussi douce que celle des Italiens. Le peuple emploie un dialecte grossier, qui lui est propre.

Le drame de Sakontala fit une grande impression sur les esprits à sa première représentation. Le royaume des Indes était alors au plus haut période de sa puissance, et l'orgueil national se trouva flatté de l'éclatante magnificence avec laquelle s'y montrent les rois et les héros qui y figurent. Les

décorations devaient en être riches et superbes, car plusieurs circonstances font présumer que la cour d'Avant, sous le règne de Vouikhramaditja, surpassait en pompe et en splendeur celles de tous les souverains. *Douschmanta*, le principal personnage de ce drame, se trouve dans les tables chronologiques des Brames au nombre des enfans de la Lune, et s'il s'en faut rapporter à la chronologie des Indiens, il aurait vécu 1276 ans avant J.-C. Fourou, le plus célèbre de ses successeurs, descendait de *Bouldgu* ou *Mercur*, qui, selon les traditions indiennes, épousa la fille de ce roi pieux, échappé aux eaux du déluge sur le vaisseau Wischnou. *Bhèret*, fils aîné et prédécesseur de Kournii, et *Pamdou*, descendaient de lui en ligne directe. Sa race fut illustrée par la naissance de l'*Apollon* indien ; aussi le poème le plus fameux, après le *Ramajana*, est-il intitulé *Maklu-Bhèret*.

Le drame de *Sakontala* a été traduit par sir William Jones, fondateur et président de la Société du Bengale ou de Calcutta, qui a rendu de si grands services aux orientalistes. Tous les philologues ont unanimement rendu justice à ce savant, également versé dans les langues anciennes et orientales. M. de Chézy vient de publier aussi une traduction française de ce drame, précédé du texte et accompagné de savantes notes. A. J.

## TUMULI DÉCOUVERTS PRES DU NIAGARA ;

par le Major A. F. MACINTOSH.

A environ 3 milles des chûtes Niagara, près de l'habitation de sir P. MAITLAND, s'élève une chaîne de monticules d'où l'œil plonge au loin sur le Lac Ontario et le pays d'alentour, en majeure partie couvert de bois. Sur la partie la plus élevée de cette chaîne, présentement appelée Mount-Dorchester, un grand chêne, qui mesurait cinq pieds en circonférence à sa base, fut déraciné par le vent, et, dans l'excavation qui en résulta, laissa à découvert une certaine quantité d'ossements humains. Cette ouverture ayant été élargie sur un diamètre d'environ dix pieds, on trouva une couche épaisse d'os disposés symétriquement, et formant un grand nombre de squelettes entiers et dans un bon état de conservation. Les os du poignet de plusieurs de ces squelettes étaient ornés de bracelets ; on trouva aussi parmi ces débris humains la partie supérieure d'un tomahawk, des pipes indiennes, des grains de verre et autres espèces d'ornemens. Cette découverte fit conjecturer que les débris en question étaient ceux d'un corps d'Aborigènes de ce pays qui avaient péri dans quelque combat livré sur

cet emplacement et trouvé leur tombeau sur le champ de bataille.

La partie la plus intéressante de cette découverte, consiste toutefois dans celle de nombre de grandes coques. Quelques unes de ces coquilles, placées sur la tête de plusieurs squelettes, étaient percées de trous en guise d'instrument à vent. Plusieurs fragmens de coquilles, trouvés près de la partie supérieure du corps, semblent avoir été portés sur les épaules et sur les bras, soit comme ornement ; c'est du moins ce que font conjecturer des trous pratiqués à l'une de leurs extrémités, et probablement destinés à recevoir des attaches. On assure que cette espèce de coquilles ne se trouve que sur les côtes occidentales de l'Amérique et sur les rivages des îles voisines situées entre les tropiques. En voyant ces coquilles, je me rappelai qu'il existait dans le muséum de New-York un vêtement du fils du roi d'Owhehee, qui avait été dans le temps, transporté en Europe par l'un des vaisseaux de l'expédition du capitaine Cook, et sur lequel se trouve, en forme d'ornement, une conque de la même espèce. Des investigations sur cet objet ne pourraient-elles pas jeter quelque jour sur l'histoire de la population originelle des continens d'Amérique et des îles de la mer Pacifique ?

L'emplacement où ces débris ont été trouvés a toute l'apparence d'avoir été un camp indien. L'escarpement du terrain sur le côté du lac, qui en est éloigné d'environ sept milles, paraît avoir été exécuté de main d'homme ; et, là où le sol est dégagé de l'épaisse couche de feuilles d'arbres pourries qui le recouvre entièrement, on aperçoit, autour d'un espace de plusieurs acres, des trous ressemblant à des trous de piquets. On pourrait inférer de tout ceci que les guerriers en question n'ignoraient point l'art de la guerre, en ce qui du moins est de la formation d'un camp défendu par des ouvrages extérieurs, qui présentent l'ébauche de fortifications régulières.

On ne peut guères douter qu'il n'ait été construit dans l'origine un tumulus au-dessus de ces ossemens ; car, à peu de distance de là, quatre monceaux de terre, qui ressemblaient à des tumuli, ayant été ouverts, se trouvèrent contenir des os et des ornemens de l'espèce dont je viens de parler.

Les habitans des environs ont emporté une partie des crânes, particulièrement ceux qui étaient entiers. Je suis toutefois parvenu à recueillir un certain nombre des débris les mieux conservés, que je me propose d'envoyer en Europe.

Des flancs de la colline, sort une fontaine dont l'eau, qui est de la plus grande transparence, suffit pour faire tourner un moulin situé non loin de là : tel est invariablement le cortège d'un tumulus, soit dans la Grande-Bretagne, soit en Scandia-

vie, soit en Asie. Je ne puis m'empêcher de regretter que ceux de Niagara n'aient pas été visités par quelques-uns de ces savans qui ont déployé tant de connaissances et d'intérêt dans leurs traités sur les tumuli d'Europe, d'Asie et d'Afrique ; car les tumuli de Niagara pris ensemble, joints aux monumens du même caractère, que M. le baron de Humboldt décrit comme existant au Mexique, pourraient servir à jeter un grand jour sur une période de l'histoire du monde dont les annales nous manquent entièrement, et qui semble ensevelie dans les ténèbres de l'antiquité la plus reculée.

*Liste des objets envoyés en Angleterre par le major Macintosh :* Un crâne et trois fémurs ; un chaudron de bronze ; une feuille de métal ; plusieurs chapelets de grains de verre colorés ; plusieurs chapelets de grains faits, en apparence, de coquilles et d'os ; la tête d'une pipe ; une conque entière ; plusieurs pièces de la même espèce de coquille, disposées en forme d'ornemens.

## SOUVENIRS HISTORIQUES.

J'ÉCRIVAIS, dans un ouvrage publié il y a plus de trente ans : "Lorsqu'une révolution est poussée au-delà de son but, une réaction est inévitable." Or le 14 Juillet 1789 avait eu pour objet, d'abord, la destruction d'un despotisme qui, bien qu'adouci dans la pratique, ne pouvait plus être toléré dans la théorie, et, plus tard, l'établissement de l'égalité politique, que les richesses et les lumières de la classe non privilégiée rendaient une nécessité. Mais le renversement de la monarchie n'était entré dans la pensée de personne, et lorsqu'après le voyage de Varennes, quelques hommes profitèrent de l'effervescence qu'avait produite cette tentative malheureuse pour demander une république, le sentiment public s'était montré presque unanime dans sa désapprobation. Ce fut alors que Sieyès écrivit la mémorable lettre où il parlait de l'enfer des républiques.

Je ne m'engagerai point ici dans le récit difficile, ou pour mieux dire impossible aujourd'hui, des événemens de 1792. Je dirai seulement que l'abolition de la royauté ne fut point l'œuvre d'un élan national, comme la prise de la Bastille, mais la mise à exécution du système de quelques hommes, favorisée par l'excitation, à moitié factice et nécessairement très-passagère, d'une multitude qui ne savait trop ce qu'elle faisait.

Une république de trente millions d'hommes semblait à plusieurs une chimère, source de désordres, et que ces désordres mêmes ne parviendraient pas à réaliser. D'autres, examinant

de près la nation, voyaient au bas de la hiérarchie sociale une masse ignorante, exaspérée par les vexations de l'ancien régime, ayant de la haine contre les tyrans bien plus que contre la tyrannie, ne sachant point que déplacer le pouvoir est inutile quand on néglige de le limiter, et regardant comme un triomphe de confier le despotisme à ses chefs, qui ne devaient pas tarder à en abuser. Au-dessus de cette masse impétueuse et aveugle, ils apercevaient des classes vaniteuses, les unes irritées, les autres corrompues, et presque toutes également amollies par le luxe, avides de jouissances, préoccupées du besoin de faire effet. De là des obstacles qui leur paraissaient peu susceptibles d'être surmontés, soit par des décrets, car les décrets ne changent rien aux dispositions morales ; soit par des discours pleins d'un enthousiasme quelquefois sincère, mais sans retentissement dans l'opinion, et pareils à ces fusées qui s'élèvent, éclatent et s'éteignent, pour laisser de nouveau les spectateurs dans l'obscurité.

Enfin ceux qui connaissaient l'état de l'Europe monarchique pressentaient la guerre interminable, et les conspirations de l'étranger succédant à ses défaites, et plus funestes que ses victoires.

Les premiers avaient tort ; les Etats-Unis sont là pour répondre ;<sup>\*</sup> mais les seconds et les troisièmes avaient raison.

Toute institution qui exige de ses défenseurs des efforts prolongés est impossible dans nos temps modernes. Si jamais la république devient un moyen de sécurité, de repos, d'indépendance personnelle, de liberté et de garantie pour les spéculations ; un moyen, pour ceux qui n'ont rien, d'acquérir paisiblement, et pour ceux qui possèdent une facilité plus grande de jouir de ce qu'ils ont, j'aurai grand peur pour la royauté.

Mais la république française s'annonçait sous des auspices contraires. Un nouveau maître est toujours dur, dit Eschyle ; et cette république improvisée, sans racines dans les affections, était un maître plus dur que les autres. De cela seul d'abord qu'elle était le gouvernement, toutes les rigueurs, toutes les gênes s'exerçant en son nom, la monarchie, qui avait disparu, s'embellissait de l'absence de toutes ces choses sévères ou importunes. Des souvenirs lugubres, quelquefois horribles, le 2 Septembre, le 21 Janvier, le 24 Mai, entouraient le berceau du pouvoir naissant.

La foule de ses ennemis, l'urgence de ses besoins, lui imprimait une attitude de lutte et de guerre, et l'idée de la stabilité, qui n'existe que lorsqu'on y croit, ne s'attache jamais qu'à celle de la paix.

J'adresse en passant cette observation à ceux qui s'appel-

\* Les Etats Unis ne sont pas là pour répondre - entourés qu'ils sont de nations faibles.

lent royalistes, comme je l'adressais il y a trente années à ceux qui s'intitulaient républicains. Le repos, les habitudes, les jouissances, voilà notre patriotisme. Quiconque les trouble nous devient odieux, et la haine peut nous rendre alors une énergie courte mais suffisante. La devise du roi *quand même* est aussi peu de notre siècle que *la république ou la mort*.

Aux causes de désaffection que j'indique il faut ajouter dix-huit mois de terreur. Aussi je n'ai jamais vu de nation moins républicaine que la France en 1795. Elle avait pris en horreur jusqu'à l'égalité, redevenue depuis sa passion la plus vive. Je me retrace encore ma surprise en assistant vers cette époque à la représentation d'une pièce que la convention expirante laissait ou faisait jouer, parce qu'elle craignait plus les débris des jacobins que le parti contre-révolutionnaire.

Un porteur d'eau répétait à satiété, sur toutes les variations d'une musique fort harmonieuse, que chacun devait demeurer dans son état ; lui, porter de l'eau, l'épicier vendre du sucre, le manœuvre travailler, et tous laisser faire le gouvernement. On eût dit la division en castes de l'Égypte modulée par un musicien habile. Je contemplais avec un étonnement mêlé de douleur le frénésie approbatrice d'une foule se déshéritant de tous ses droits, de toutes ses espérances, de toutes ses prétentions légitimes, par ses propres applaudissemens.

Hélas ! c'est que durant dix-huit mois des hommes sortis des classes inférieures avaient opprimé la France, bien plus par ignorance que par perversité volontaire. La nation meurtrie voyait dans tout ce qui rouvrait à ces classes, même par de justes exceptions, les portes du pouvoir, la résurrection d'un régime affreux, oubliant que Charles IX et Caligula étaient nés sous la pourpre. Certes il n'en serait pas ainsi maintenant. Toutes les classes se sont éclairées ; toutes sentent qu'elles renferment des hommes dignes d'intervenir dans les intérêts du pays, et la pièce reçue avec tant de faveur en 1795, serait repoussée avec indignation en 1830.

Par une autre conséquence de ce mouvement inévitable, la presse étouffée ou ensanglantée sous Robespierre s'était rangée sous des étendards ennemis de la république. Lors de la proposition de forcer la France à renommer, dans les deux conseils qu'on allait former, deux tiers de conventionnels, j'avais écrit contre cette mesure attentatoire à l'indépendance des choix populaires. Aussitôt vingt journalistes, dont je n'avais jamais entendu parler, vinrent, avec d'excessives politesses, m'inviter à siéger dans leurs conciliabules, pour travailler avec eux, et pour élever au trône, disaient-ils, un roi quelconque. Ils avaient conclu, de ce que je voulais la liberté, que je ne voulais pas la république.

Il y avait bien quelques conversions, mais peu fréquentes. L'un des meilleurs citoyens que j'aie connu, Dupont de Nemours, dont l'âme jeune, dans un corps vieilli, conservait toute la chaleur et l'ingénuité de la jeunesse, consentait franchement au gouvernement républicain, mais voulait d'autres chefs. Or la question des personnes se sépare toujours difficilement de celle des principes. Menacé de la déportation, au 18 fructidor, comme royaliste, sauvé par Chénier, à la demande de Mme. de Staël, il a été finir ses jours dans une république, pour se reposer de l'arbitraire impérial qu'il avait supporté impatiemment, et des agitations du 20 Mars, dont le terme échappait à sa prévoyance.

Cabanis, si célèbre par ses *Rapports du physique et du moral*, homme d'une tête vaste, d'une grande érudition, et d'une imagination dont l'éclat s'alliait singulièrement avec un système assez aride; Cabanis, ami sincère et ardent de la liberté, mort de regret d'avoir favorisé le 18 brumaire, sans prévoir ses conséquences; Gallois, esprit non moins éclairé, âme non moins pure; François de Pange, qui avait combattu avec talent, à côté d'André Chénier, pour la monarchie constitutionnelle, étaient des convertis du même genre: mais, comme je l'ai dit, ces exemples étaient rares.

L'attachement à la nouvelle forme de gouvernement était donc concentré dans ceux qui l'avaient fondé, et dans un certain nombre d'hommes plus énergiques qu'expérimentés, que l'évidence du danger remplissait d'un enthousiasme farouche. Cet enthousiasme qui était dans leur âme était aussi nécessaire à leur popularité, car ils n'avaient d'appui que dans une portion des classes inférieures, guidée par un instinct confus, et toujours disposée à la violence, parce qu'elle croit, bien à tort, que la victoire du jour garantit celle du lendemain. Pour lui plaire, il faut exagérer les paroles, et l'exagération des paroles réagit alors sur la pensée même.

Ces républicains avaient vu la liberté périr sous les directeurs qu'ils avaient renversés, et comme le langage et les protestations du pouvoir sont toujours les mêmes, soit qu'il opprime, soit qu'il gouverne, ils s'indignaient de retrouver dans la bouche des directeurs nouveaux les expressions qu'ils avaient qualifiées peu de temps auparavant d'usurpation ou d'hypocrisie.

Ces élémens déplaisaient à Sieyès. Il les repoussait au lieu de les adoucir, et les irritait en les repoussant. S'il eût employé son influence sur la partie ombrageuse des conseils, il eût, je le pense, réussi à la calmer, et la même influence sur la partie modérée eût introduit dans le directoire, qu'il fallait compléter, des hommes qui par leur réputation de sagesse, auraient rassuré la nation.

Il avait des instans où son esprit d'ordre lui faisait souhaiter cette amélioration ; mais il ne la souhaitait que faiblement, parce que, jusqu'au triomphe de sa constitution favorite, tout lui semblait ne devoir être que provisoire. Il exprimait donc parfois et à ses amis le vœu d'avoir pour collègue M. de Marescot, qui jouissait d'une excellente renommée, et M. de Talleyrand, trop célèbre pour que je retrace ici ses qualités diverses. Mais, sollicité de donner des indications plus explicites, Sieyès refusait avec humeur.

On nomma d'autres hommes : le général Moulin, dont on avait peu entendu parler jusqu'alors, et dont on n'a plus entendu parler, que je sache, depuis son directorat rapide, et Gohier qui vient de mourir dans un âge avancé, estimé de tous ceux qui l'ont connu, républicain sincère, citoyen irréprochable, ne croyant pas qu'on pût violer une constitution écrite et jurée, et qui, dans son intégrité consciencieuse, s'est regardé toute sa vie comme directeur, parce qu'il avait été arraché illégalement de son fauteuil directorial, et que ce qui est illégal est nul. Il a publié ses mémoires, et l'on y voit son étonnement de ce que, la veille du 18 brumaire, Bonaparte a pu le tromper par une invitation à dîner ; étonnement candide, qui inspire presque du respect, mais qui n'empêche pas le sourire.

Ces choix déplurent à l'opinion. On répandit beaucoup de bruits faux pour les rendre odieux ; mais on n'avait besoin d'en répandre aucun pour convaincre la France qu'il n'y avait rien là qui pût apaiser ou maîtriser des tempêtes.

Le directoire en devint moins homogène encore qu'il ne l'avait été jusqu'alors. Trois partis le divisaient. Sieyès composait l'un avec Roger-Ducos, Cincinnatus pris, non pas à la charrue, mais dans ses modestes fonctions de juge de paix, et n'ayant pas, comme Cincinnatus, gagné des batailles. Barras formait à lui seul un second parti. Indécis, il voyait, s'amasser l'orage sans trop savoir d'où ni quand il éclaterait, mais se fiant à ses vieux exploits pour lui tenir tête. Moulin et Gohier se consultaient entre eux, très-résolus à marcher républicainement ; mais, nouveaux arrivans, peu accueillis par Barras, et dédaignés par Sieyès.

Des nominations qui contrariaient ses affections et ses préférences avaient accru l'humeur de ce dernier, et sa détermination de détruire ce dont il n'avait su ni voulu se servir en fut plus positive.

Ce fut bien pis quand il vit tomber du ministère celui qu'il avait cru, par des insinuations vagues placer plus haut et à ses côtés : M. de Talleyrand, son favori de tout temps, disparut dans la tempête que Sieyès lui-même avait soulevée.

Ce n'est point ici le lieu de décrire l'avènement antérieur,

*Et le roi avant - il été déposé, exécuté également*

de M. de Talleyrand au ministère. Intimement lié avec l'homme qui a le plus contribué à son élévation, j'en raconterai peut-être un jour les détails, car ils ne peuvent déplaire en rien à celui qu'ils concernent. Ils prouvent sa connaissance profonde des hommes, le coup d'œil d'aigle avec lequel il démêle leur genre d'aptitude à lui être utile, et son ascendant sur ceux mêmes qui croient n'être dominés en rien par son influence. Je n'oublierai d'ailleurs jamais deux mérites qu'on ne peut contester à M. de Talleyrand : il a renoncé au pouvoir plutôt que de signer le traité du 20 Novembre 1815 ; il a défendu plus tard les principes constitutionnels dans la chambre des pairs.

Ici je n'ai à parler que de sa chute momentanée, suivie trois mois après d'un plus brillant triomphe. Personne n'a, dit-on, plus de charmes que M. de Talleyrand dans un salon de bonne compagnie, et ses mots heureux jetés à propos dans une conversation élégante la raniment en l'interrompant. Le poids de son silence, mêlé d'apophtegmes rares et décidés, lui assurent aussi, m'a-t-on rapporté, une autorité imposante dans les négociations et les affaires graves. Cette autorité était plus grande encore, quand à ce silence se joignait le bruit du canon. Mais ces qualités ne sont pas précisément populaires. L'étendue de son esprit lui faisant tout voir, et la nature de son caractère saisissant en tout le côté utile, n'inspira point à la multitude franche et passionnée, qui veut qu'on ne voie qu'un côté des choses et qu'on ne profite de rien, cette confiance entière qu'elle n'accorde qu'à la condition de partager son abnégation et ses préjugés.

Dès son entrée au ministère, peu de jours avant le 18 fructidor, la portion vive et un peu brutale des patriotes s'était déchaînée contre lui. Mise en effervescence, et participant au pouvoir, parce qu'elle avait contribué au renversement, elle saisit l'occasion d'écarter un grand seigneur de l'ancien régime, qui, en cas de besoin, professait ses principes, mais ne pouvait jamais revêtir ses formes.

Il avait opposé d'abord à ce torrent d'attaques violentes une indifférence vraiment stoïque. On l'a vu s'endormir en lisant un pamphlet où il était déchiré de toutes manières ; aux yeux de ses amis, c'était le sommeil du juste, réponse éloquente aux calomnies. Mais l'orage grossit : il sentit la nécessité de se défendre, et publia d'ingénieuses justifications conservées dans *le Moniteur*.

Ce sont des monumens historiques qui, même aujourd'hui, ne sont pas sans intérêt. Indépendamment du mérite littéraire et de la grâce inséparable de tout ce que dicte M. de Talleyrand, ils renferment quelques accusations plus ou moins

directes contre l'ancien directoire. Nous devons la connaissance de ces faits précieux à la nécessité d'une apologie ; rien de pareil n'avait paru sous le règne de ces directeurs. Mais la finesse échoue devant l'instinct populaire qui devine tout, sans rien analyser. M. de Talleyrand ne convainquit point les républicains sévères de son républicanisme. Il en aurait convaincu plus facilement des royalistes, et contraint enfin de céder à l'orage, il se consola par l'espérance fondée de paraître après la crise à laquelle il devait prendre une part active.

Sieyès eût dû prévoir cet événement. Il ne sut que s'en dépiter. Ces patriotes indisciplinés lui devinrent importuns. Il les crut redoutables, et s'éleva contre eux dans des discours officiels avec éloquence et avec courage,

Sa harangue du 14 Juillet (26 messidor an 7) fut un commencement de guerre. Celle du 9 thermidor fut encore plus énergique dans son amertume. Il peignit " ces hommes sans génie, mais non sans audace, puisant dans le nom seul de la liberté qu'ils profanaient une force incompréhensible, un pouvoir monstrueux qui n'eut jamais de modèle. Toujours jaloux, toujours cruels, disait-il, ils ne virent dans les talents, dans les vertus généreuses, dans toutes les affections naturelles, que des crimes dignes de mort... Ils furent ainsi les fléaux, les devastateurs de la république dont ils osaient se proclamer les sauveurs. Mais aussi, continuait-il, opprobre ineffaçable, d'autres, abusant cruellement d'une victoire bientôt dénaturée, se hâtèrent de persécuter ceux-là mêmes qui, au péril de leurs propres jours, leur avaient rendu la liberté et la vie, et substituèrent une tyrannie nouvelle à la tyrannie qu'on venait d'abattre."

En effet, dès cette époque commençait à poindre cette fautilité d'ingratitude aristocratique et d'impertinence nobiliaire qui, après avoir mendié les services avec l'humilité, et les avoir acceptés avec l'enthousiasme de la peur, les regarde ensuite comme l'accomplissement d'un devoir, trouve les bien-faiteurs trop heureux d'avoir été utiles à gens de si bonne maison, et même leur fait quelquefois un crime du crédit qui les a mis à même de les secourir ou de les sauver.

Je me souviendrai toute ma vie de la dame de haut parage qui me disait : " Je ne sais lequel de ces misérables m'a sauvé la vie," et je n'ai point oublié que madame Tallien, que la bonne compagnie appelait, après thermidor, Notre-Dame de bon secours, et qui avait été infatigable dans son activité bien-faisante, fut nommée trois mois après, Notre-Dame de septembre, par ceux mêmes qu'elle avait arrachés aux prisons et aux échafauds.

Sieyès attaqua donc avec une éloquence à deux tranchans les deux partis dont la France et lui avaient à se plaindre. Il exprimait de la sorte la pensée de tous les hommes sages ; mais c'était plutôt le langage d'un tribun loüant dans une assemblée divisée que celui d'un chef de l'état. Il y avait justice, mais non pas prudence ; et si Sieyès n'avait espéré que le gouvernement, reconstruit bientôt sur de nouvelles bases, désarmerait toutes les factions, il eût senti qu'il ne fallait point les irriter toutes à la fois.

On aurait tort de voir, dans cette espèce de blâme, l'assentiment à un système, qui est au contraire ce qu'il y a de plus opposé à mon opinion, je veux dire celui dont les partisans nous conseillent d'adopter, dans notre lutte contre les ennemis de tout ce qui est bon et noble, ce que la révolution a fait de mal comme ce qu'elle a fait de bien, confondant ainsi la vertu et le crime, le courage civique et l'audace coupable, l'amour de la liberté et le mépris du sang des hommes. C'est non seulement un calcul immoral, mais un calcul faux. En justifiant ce qui est injustifiable, on fournit des armes à ceux qui calomnient ce qui est légitime. On souille sa cause, on le encombre d'un héritage qui est un fardeau, loin d'être une force. Il y a de prétendus alliés plus nuisibles que tous les ennemis.

BENJAMIN CONSTANT.

Comme le font Dieux & Lamarine.

## TABLEAUX HISTORIQUES DE L'ASIE,

Depuis la monarchie de CYRUS jusqu'à nos jours, accompagnés de recherches historiques et ethnographiques sur cette partie du monde ; par J. KLAPROTH, In-4o de 87 feuilles, avec

atlas in-f<sup>o</sup> de 27 cartes ; Paris, SCHUBART, éditeur,

et PONTHEU ; prix, 85 fr. Londres, TREUTTEL

et WURTZ ; Stuttgart, COTTA.

Ce serait une vaste et magnifique galerie que celle qui montrerait à nos yeux les peuples et les royaumes de l'Asie, dans tous les âges, depuis l'origine du monde jusqu'à nos jours. Que de révolutions et de catastrophes ! Que de trônes abolis ! Que de puissances subitement élevées ! Que de nations sorties tout à coup comme du néant pour y rentrer bientôt après ! Que de peuples se foulant, se pressant, se dévorant les uns les autres ! Des tableaux aussi variés, demandent un peintre habile et exercé qui, d'un coup d'œil sûr, sache embrasser cet ensemble imposant, et d'une main sçavante en tracer les immenses détails. Personne, plus que M. Klaproth, n'était en état de remplir cette tâche difficile, qui exige une

vaste érudition; une connaissance approfondie des langues asiatiques, un jugement élevé, une critique saine et éclairée. M. Klapproth pouvait être l'historien de l'Asie: il a mieux aimé laisser cette gloire à un autre, en se réservant le mérite de lui avoir ouvert le chemin. Il lui aura indiqué les grandes divisions de son travail; il lui aura même fourni des renseignemens neufs et précieux sur les nations de l'Asie septentrionale, intérieure et orientale; il l'aura dirigé au milieu du dédale des temps anciens; mais enfin il l'aura abandonné, à lui-même pour les siècles postérieurs au dixième, il ne lui aura donné que l'esquisse de ces *Tableaux Historiques de l'Asie*.

Un homme tel que M. Klapproth ne devait pas se tromper sur le plan qu'il s'était tracé; aussi n'a-t-il en effet exécuté que celui qu'il s'était proposé. Il avertit lui-même dans sa *conclusion* qu'il a voulu donner un *aperçu ethnographique et historique* des différentes nations qui avaient formé en Asie des empires considérables, et qu'on avait jusqu'à présent confondues ensemble sous des noms généraux et très-mal choisis, tels que ceux de *Tatars, de peuples de race Mongole, &c.* Il donne une classification nouvelle des peuples de l'Asie centrale, qu'il distingue d'après leurs degrés de parenté en *Toungouses, Sianpi, Turcs, Mongols, peuples blonds de la famille indogermanique, et nations hunniques ou ogorofinnoises.*

Puisque tel a été le but de M. Klapproth, on conçoit pour quelle raison il n'a point parlé de l'histoire des Arsacides, de celle des Sassanides; des conquêtes des Arabes, de l'empire des Seldjoucides, enfin des dynasties mahométanes exclues du plan de son ouvrage. On voit par quel motif il s'est privé du plaisir de dépeindre les hauts faits d'armes de Tchinghiz Khan et de Timour. Mais, en même temps, on se demande pourquoi il a jugé à propos de traiter des anciennes dynasties persanes, des Pichdadiens et des Kaïaniens, et même des Séleucides, pourquoi il a entamé l'histoire de la Géorgie et de l'Arménie, et poursuivi celle de la Chine jusqu'au dixième siècle. Ne serait-il pas possible que M. Klapproth, après avoir conçu le vaste plan développé dans ses cartes ethnographiques, eût voulu d'abord l'exécuter? Il y a dans le commencement de son ouvrage une espèce d'ordre et de succession qui semblerait indiquer cette intention première. Nous avons à regretter qu'il ne l'ait pas poursuivie dans toutes ses conséquences, et qu'il se soit contenté de rassembler, en forme de documens, des mémoires intéressans et pleins de science, mais dont l'ensemble ne répond pas au titre que l'auteur avait annoncé, *Tableaux historiques de l'Asie, jusqu'à nos jours.*

Acceptons toutefois avec reconnaissance ce que M. Klapproth nous présente aujourd'hui. Pour mieux faire comprendre sa

pensée, je diviserai son travail comme il l'a fait lui-même. Je vais donner l'analyse de ses 27 cartes, qui sont vraiment ses *Tableaux historiques*; ensuite j'indiquerai le sujet des différents chapitres qui forment le texte du volume in-4<sup>o</sup> qu'il a joint à ces tableaux.

Chacune des cartes de l'atlas représente l'état de l'Asie à une époque désignée. La circonscription des différents états est marquée par une couleur particulière.

La 1<sup>re</sup>. carte représente l'Asie à l'époque de Cyrus, 530 avant J.-C.

La 2<sup>e</sup>. nous transporte au règne de Darius Hystaspis, 500 ans avant J.-C.

La 3<sup>e</sup>. nous offre l'Asie 322 ans avant J.-C. au temps d'Alexandre-le-Grand.

La 4<sup>e</sup>. dépeint la division de l'empire d'Alexandre, l'an 281 avant notre ère.

Le 5<sup>e</sup>. présente la situation de l'Asie, 210 ans avant J.-C., au moment où régnait en Chine la dynastie de Tchin.

La 6<sup>e</sup>. décrit les provinces asiastiques dans le siècle d'Auguste, 31 ans avant notre ère.

La 7<sup>e</sup>. représente l'Asie, 116 ans après J.-C., à l'époque de Trajan et des Han orientaux.

La 8<sup>e</sup>. vient nous l'offrir au moment de la division de la Chine en trois royaumes, l'an 232 de J.-C.

La 9<sup>e</sup>. rappelle l'époque des Sassanides en Perse, 302 ans après J.-C.

La 10<sup>e</sup>. l'époque de l'empire des Huns, l'an 425 de notre ère.

La 11<sup>e</sup>. l'époque du grand empire des Turcs de l'Altaï, ou Thou Khiu, 565 ans après J.-C.

La 12<sup>e</sup>. carte est un tableau ethnographique de l'Asie intérieure et moyenne jusqu'à l'an 1000 de notre ère, d'après les historiens chinois.

La 13<sup>e</sup>. retrace l'époque de Mahomet, l'an 632 de J.-C.

La 14<sup>e</sup>. l'époque des khalifs omniades, l'an 679 de notre ère.

La 15<sup>e</sup>. l'époque des Turcs hoeihe et des Tubétains, l'an 745 de J.-C.

La 16<sup>e</sup>. dépeint l'Asie en l'an 865, au moment de l'empire des khalifs abassides.

La 17<sup>e</sup>. est le tableau des états asiastiques à l'époque des émirs samanides, l'an 932 de J.-C.

La 18<sup>e</sup>. rappelle l'époque de l'empire des Khitans ou Liao,

La 19<sup>e</sup>. l'époque des Ghaznevides, 1000 après J.-C.

l'an 952 de notre ère.

La 20<sup>e</sup>. l'époque des Turcs Seldjoukes, en Perse, et des Altoun Khans, en 1226.

La 21e. représente l'époque fameuse de Tchinghiz Khan, l'an 1226 de J.-C.

La 22e. nous transporte en l'année 1290 de notre ère.

La 23e. offre le tableau de l'Asie en 1368, au moment de la fondation de la dynastie chinoise des Ming.

La 24e. retrace l'époque de Timour, en 1404.

La 25e. l'époque de Mohammed II, en 1497.

La 26e. l'époque des Russes et des Mandchoux, l'an 1725 de notre ère.

La 27e. carte reproduit l'époque de la prépondérance des Anglais dans l'Asie méridionale en 1825.

Tel est le titre de chacune de ces cartes dont *l'aperçu général* et raisonné forme le commencement du volume in-49. dont il me reste à parler.

M. Klapproth retrace, d'abord, d'après Firdoussi, l'histoire de l'ancienne Perse sous la dynastie des Pichdadiens et celle des Kajanien. Il cherche à expliquer les traditions fabuleuses des Chah-Naméh par le moyen des récits que nous ont transmis les historiens grecs, et il se plaint de ne rencontrer sur cet objet intéressant que des renseignemens fort incertains. Dans un 2e. chapitre, il présente cette même histoire de Perse d'après les auteurs grecs, jusqu'au temps d'Alexandre-le-Grand, et passe ensuite à l'histoire de la Chine, à laquelle il consacre 3 chapitres.

1o. Il remonte à l'origine de cet empire, dont il raconte la fondation et les accroissemens jusqu'à la fin de la dynastie de Tchin, 207 ans avant J.-C.

2o. L'histoire de la Chine est continuée depuis la chute de la dynastie de Tchin et l'élévation de celle de Han, jusqu'au moment où l'empire fut partagé en trois royaumes, l'an 220 de notre ère.

3o. L'auteur reprend l'histoire de la Chine au commencement de la période appelée *des trois royaumes* : il représente ensuite l'empire réuni de nouveau sous le fondateur de la dynastie de Tchin, puis déchiré par des guerres intestines et divisé de nouveau en deux parties. Il dépeint le renversement successif de plusieurs dynasties, jusqu'en l'an 589, qui vit une nouvelle réunion de l'empire dans la personne de Wenti, prince sage, puissant et législateur ; puis l'extension de la domination chinoise jusqu'à la mer Caspienne sous la dynastie des Thang, vers le milieu du 7e. siècle ; l'affaiblissement de cette puissance, l'invasion des Tubétaias, la prise de la capitale de l'empire chinois, l'anarchie générale qui amena, en 905, la fin de la dynastie des Thang, remplacée par celle de Liang.

Ces trois sections de l'histoire de la Chine ne se suivent pas.

immédiatement, dans l'ouvrage de M. Klaproth : elles sont placées à leur rang de chronologie, et intercalées au milieu de quelques autres chapitres qui retracent les événemens de l'Asie occidentale, depuis la mort d'Alexandre, jusqu'à l'an 226 après notre ère, l'histoire de la Géorgie, jusqu'au milieu du troisième siècle, celle de l'Arménie jusqu'en 292, quelques notions sur la Corée et le Japon ; mais, entre autres, le morceau qui, sous le rapport de l'intérêt et de la nouveauté, est le plus digne d'attirer l'attention, c'est un aperçu historique et ethnographique des peuples de l'Asie moyenne jusqu'à l'an 1000 de notre ère. L'auteur reconnaît cinq grandes souches parmi les nations qui vivaient anciennement dans l'Asie centrale, savoir les Toungouses, les Turcs, les Tubétains et la race Alano-Gothique aux cheveux blonds et aux yeux bleus. Il s'étend sur les événemens occasionés par leur extension et par leurs différentes migrations, et pense que les Mongols et les Samoïèdes, ainsi que les peuples hunniques sinnois occidentaux, venaient au nord ces cinq races, qui ne dépassaient pas la frontière de la Sibirie actuelle.

Après avoir parlé, au sujet de la race Toungouse, de la fondation de l'empire des Khitans, en 909, et de celle de la dynastie de Kin, appelée Altoun Khan par les Mahométans, il mentionne les royaumes fondés par la race Sianpi ou Coréenne, et par la race Turque connue par les Chinois sous le nom de Hioung nou. Il soupçonne que le mot *Turc* a été altéré en celui de *Thou-Khin*. Il raconte les révolutions qui détruisirent à la longue les Thou-Khin orientaux et les Thou-Khin occidentaux, et ensuite il prouve l'origine turque des Ouïgours, dont une branche reçut le nom de Hoëchie, et forma un état assez considérable qui florissait dans le 8e. siècle. Puis il développe l'histoire de la race tubétaine, dont la puissance, dans le 8e. siècle, s'accrut au point de s'emparer de la capitale de l'empire chinois, et fut entièrement détruite dans le siècle suivant, en 866. M. Klaproth ne traite des Mongols que par forme de digression, et se plaint de l'abus qu'on a fait de la dénomination de race Mongole. Il prétend que ce n'était qu'une tribu de la nation des Tatars, et non une des plus grandes subdivisions de l'espèce humaine, comme le veulent les naturalistes. Enfin son sujet l'amène à parler de la race blonde composée des peuples Indo-germaniques, habitans de l'Asie intérieure, à une époque fort ancienne et dispersés par un événement dont on ignore les causes, vers le sud, vers l'occident, et même vers l'orient et le nord. Il pense que les migrations de cette race eurent lieu plusieurs fois, et à des époques assez éloignées les unes des autres, et il explique de cette manière la diversité apparente qui règne entre les nations et les

langues de la souche Indo-germanique. Il traite successivement des peuples du Kachghar et du Kliofan, des Kirghiz, autrefois les Hâkas, des Alains qu'il croit les mêmes que les Ossètes de nos jours. Ainsi se termine ce long mémoire, plein de renseignemens précieux sur des faits peu éclaircis jusqu'à présent.

Le volume est terminé par un autre mémoire, non moins curieux et contenant des recherches sur la migration des peuples de la race finnoise orientale, qui, sortant de leurs anciennes habitations dans les monts Ouraliens, vinrent fondre sur l'Europe et produisirent l'immense révolution qui s'annonça aux états civilisés de l'Europe par le passage des Huns en 376. L'auteur examine l'origine de cette nation qu'il ne croit pas mongole ou kalmouk. Il établit la parenté des Huns avec les Avars et les Hongrois: il les regarde comme des Finnois orientaux, comme des ancêtres des Vogouls actuels. Il s'étend sur l'histoire des différentes peuplades hunniques, et reconnaît que les Bulgares était une nation hunno-ogorique. Il démontre que les Khazars sont, comme les Huns, des Finnois orientaux, que les Hongrois enfin ont la même origine, et l'histoire de ce peuple est le dernier document que renferme cet intéressant mémoire.

Quand un savant, tel que M. Klaproth, se permet une assertion, nous sommes portés à le croire sur parole. Il a puisé les élémens de ses récits et les motifs de ses raisonnemens à des sources où il est donné à bien peu de personnes d'aller puiser. Mais cet ouvrage porte avec lui une preuve de sa bonne foi, qui ne peut que nous rassurer sur tout le reste. Dans le chapitre qui traite de la famille tibétaine, il avait pensé que la nation des Yue tchi appartenait à cette famille. Il s'est convaincu depuis que ces Yue tchi ou Yue ti sont de la race blonde, les mêmes que les Gètes, vaincus par Tchinghiz-Khan et par Timour, dont les descendans existent encore aujourd'hui dans l'Inde. Il a consigné cette nouvelle opinion dans une note qui termine son ouvrage, et peut ainsi nous donner une idée de la conscience avec laquelle il a été rédigé.

L.

---

#### EXTRAITS ANECDOTIQUES D'UN DICTIONNAIRE MODERNE.

*Amour maternel.*—La femme d'un noble Vénitien ayant vu mourir son fils unique, s'abandonnait aux plus cruelles douleurs. Un religieux tâchait de la consoler. "Souvenez vous, lui disait-il, d'Abraham, à qui Dieu commanda de plonger lui-même le poignard dans le sein de son fils, et qui obéit sans murmurer. Eh! mon père, répondit-elle, Dieu n'aurait jamais commandé ce sacrifice à une mère."

*Bienfaisance.*—Mad. ELISABETH, désirant avoir pour soigner ses vaches, une laitière suisse, chargea mad. DIESBACH de lui procurer de Fibourg un bon sujet : elle voulait surtout que sa fidélité fut à toute épreuve, car elle était avare de son lait, parce que le premier emploi qu'elle en faisait, était de le distribuer aux enfans des pauvres paysannes de Montreuil ; et l'idée que ces infortunés ne manqueraient pas de la nourriture qui leur était propre, lui faisait trouver délicieux le surplus qui lui restait. La jeune Marie (c'était le nom de la laitière suisse.) observant fidèlement les intentions de sa maîtresse, touchée de sa bienfaisance, mettait le plus grand zèle à suivre ses ordres, et disait souvent, " Ah ! quelle bonne princesse ! Non, la Suisse entière ne contient rien d'aussi parfait." La douceur, la fidélité de cette jeune fille, et surtout son air de tristesse, avaient si fort intéressé madame Elisabeth, qu'elle désira savoir par madame de Diesbach, si Marie était heureuse auprès d'elle et ne regrettait pas sa patrie. Marie, interrogée par madame de Diesbach, lui avoua qu'une seule chose troublait son bonheur ; qu'elle avait laissé en Suisse un jeune homme, qu'elle était sur le point d'épouser, lorsqu'on l'avait fait venir en France ; qu'elle avait un grand chagrin de son absence, et craignait qu'il ne l'oubliât. Madame Elisabeth, informée de ces détails par madame de Diesbach, la chargea d'écrire à Jacques (c'était le nom de l'amant de Marie,) que s'il voulait joindre Marie, madame Elisabeth lui permettrai de l'épouser et le ferait son vachier. On peut juger de la joie de la fille et du bon Jacques en apprenant les bontés de madame Elisabeth. Ce fut à cette occasion que madame TRAVANNET composa la romance suivante :

Pauvre Jacques, quand j'étais près de toi,  
 Je ne sentais pas ma misère ;  
 Mais à présent que tu vis loin de moi,  
 Je manque de tout sur la terre.—(bis.)

Pauvre Jacques, &c.

Quand tu venais partager mes travaux,  
 Je trouvais ma tâche légère.  
 T'en souviens-tu ? tous les jours étaient beaux.  
 Qui nous rendra ce temps prospère ?

Pauvre Jacques, &c.

Quand le soleil brille sur nos guérêts,  
 Je ne puis souffrir la lumière ;  
 Et quand je suis à l'ombre des forêts,  
 J'accuse la nature entière.

Pauvre Jacques, &c.

*Dévouement.*—M. LE COUËUX-DUMOLET, étant préfet de Dijon, une épidémie funeste se déclara dans l'hôpital de cette ville, qui était encombré de soldats blessés et mourants. Tous les soins furent prodigués, toutes les précautions prises. Le généreux administrateur se donna des peines incroyables, et employa toutes les mesures que lui suggéra l'humanité la plus active, unie à la prudence. Mais le feu prit à l'hôpital; un incendie terrible éclata bientôt. M. Le Couëux se hâta d'y courir. Il fit rassembler la garde départementale. Il promit les plus fortes récompenses à ceux qui auraient le double courage de braver la peste et la flamme pour sauver les malades. Ses promesses furent sans succès; personne n'osa pénétrer dans la gouffre enflammé où se présentaient tant de dangers de mort. Alors il n'hésita plus; il paya d'exemple; et élançant dans les flammes, il répara bientôt portant un massacre sur ses épaules. Son secrétaire l'imita; quelques soldats suivirent; bientôt l'enthousiasme de l'humanité devint général, et tous les malheureux que l'incendie menaçait furent en sûreté.

La flamme respecta ce dévouement héroïque; personne n'y périt. L'épidémie fut plus cruelle. Le généreux préfet en mourut trois jours après.

*Épître dédicatoire.*—Un auteur très comique et entrepreneur d'un spectacle à Londres, a donné une pièce intitulée: *L'Anglais à Paris*. La dédicace en est singulière, et s'adresse au libraire. "Comme je n'ai, dit l'auteur, nulle obligation à aucun grand seigneur, ni à aucune dame de ce pays-ci, et que je désire d'ailleurs que mes écrits n'aient jamais besoin de leur protection, je ne connais personne dont les bons offices me soient aussi nécessaires que ceux de mon libraire. C'est pourquoi, M. VAILLANT, je vous remercie de la netteté de l'impression, de la beauté des caractères, et de la bonté du papier dont vous avez décoré l'ouvrage de votre très humble serviteur. FOOTE.

*Filou.*—Un filou, ayant tout l'extérieur d'un honnête homme, dînant chez un traiteur, mit le couvert dans sa poche après le dîner. La femme du restaurateur s'en aperçut, et, par une présence d'esprit admirable, ajouta à sa carte trente-six francs pour un couvert. Le filou paya sans rien dire.

*Gascon.*—Un Gascon demandait à quelqu'un de lui prêter six francs.—Je n'ai que trois livres, répondit celui-ci.—Eh bien, donnez toujours, ce sera trois livres que vous me devrez, dit le Gascon.

Un homme venait de prêter à un Gascon de ses amis une somme: Faites-moi votre reconnaissance lui dit-il: Ah! mon ami, lui répondit le Gascon, ma reconnaissance sera éternelle."

*Jeu de mots.*—A la fin de la campagne de 1761, où messieurs les comtes de FOUGERES et de LUZERNE, lieutenants généraux, commandaient la maison du roi à l'armée, un garde-du-corps, que des affaires instantes rappelaient dans sa province, leur présenta sa démission, et les pria de lui accorder son congé et ses certificats de service. “Quoi ! monsieur, lui dirent ces deux généraux qui, se trouvant en gaité, crurent pouvoir le plaisanter avec amertume, vous quittez le service du roi pour aller planter vos choux !—Oui, messieurs, répondit froidement l'honnête militaire ; je vais bêcher mon jardin, et je le cultiverai de manière à ce qu'il n'y vienne ni luzerne ni fougère.”

*Liberté.*—Dans une ville prise d'assaut, un pauvre aveugle profitant de la confusion, alla se cacher dans un puits. Il y fut découvert quelque temps après, et répondit à ceux qui lui demandaient comment il avait pu descendre : “Les aveugles ne voient que le chemin de la liberté.” On la lui rendit en faveur de ce bon mot.

*Médecine.*—Un Esculape, entendant le Régent discourir avec esprit de la médecine, et en parler comme d'un art conjectural, trancha de suite la conversation, en disant : “Supposons que Paris soit couvert tout à coup de ténèbres épaisses ; n'est-il pas vrai, monseigneur, que vous préféreriez pour vous conduire un aveugle accoutumé à parcourir la ville avec son bâton, et qui ne vous égarerait pas, à un clairvoyant qui vous mènerait tout de travers ?”

*Humoriste.*—Quelqu'un a fait pour un humoriste l'épigramme suivante :

Ci-gît qui toujours se sâcha,  
En santé comme en maladie ;  
Qui la soixantaine approcha,  
Sans avoir souri de sa vie ;  
Et qu'on vit terminer son sort  
En se sâchant contre la mort.

Un auteur, désirant avoir la protection de la fameuse DUBARRY, maîtresse de Louis XV, obtint d'elle d'entendre la lecture d'une tragédie de sa composition. La bonne dame lui indiqua une soirée à cet effet. Le premier acte n'était pas achevé, que fatiguée d'une lecture qui ne s'alliait nullement à son ignorance et à son genre de dissipation, elle l'interrompit, en lui disant ingénument : “Monsieur, tout ce que vous dites là est assurément bien joli ; mais cela vous fatigue beaucoup ; ne pourriez-vous pas passer tout de suite au dernier acte ?”

*Naïserie.*—La duchesse de Mazarin, douairière, demeurait près d'une église dont le son des cloches l'incommodait singulièrement. Elle s'en plaignit devant le comte S\*\*\*, fameux par ses réponses plus que naïves, qui lui dit : Madame, que n'obtenez-vous de la police de faire mettre du fumier devant votre porte ; cela empêche le bruit.

*Opéra.*—L'opéra français, dit un écrivain moderne, est parmi les drames, ce que l'*Orlando* est parmi les poèmes épiques. QUINAULT et LOLLI peuvent en être regardés comme les créateurs en France.

*Parvenus.*—Un laquais, ayant conduit sa maîtresse, (nouvelle parvenue) à l'église, lui donna son livre la tête en bas. La dame, ne sachant pas lire, le tenait ainsi, et semblait lire, lorsque quelqu'un de sa connaissance, qui était à côté d'elle, l'en fit appercevoir. Elle le remercia, en lui disant, mon laquais est si bête.

*Question.*—Une femme de Crémone fut condamnée, en 1763, à être pendue, comme coupable de l'assassinat de son mari, qui avait disparu, et dont il lui fut impossible de motiver l'absence. D'abord, elle nie le crime ; mais, appliquée à la question, elle finit par en faire l'aveu. Peu de jours après sa mort, le mari revient d'un voyage qu'il avait jugé utile à ses intérêts de tenir secret, et cherche à faire réhabiliter la mémoire de sa femme. Comme les juges de ce temps-là ne pouvaient pas se tromper, on le traite d'imposteur, et on le menace de lui faire son procès comme tel, attendu qu'il doit être mort, puisque sa femme a été pendue pour l'avoir tué. En vain il offre de prouver qu'il est bien celui qu'on croyait assassiné ; on lance un mandat d'arrêt, et cet infortuné n'a que le temps de fuir une ville où les juges étaient prêts à commettre un second crime, pour ne pas avouer une erreur.

*Repartie.*—Madame Lepeltier de Beaupré se trouvait à un souper chez M. de Meaupou, où étaient plusieurs conseillers du grand conseil, incorporés dans le nouveau parlement. On servait en poisson ; et ces magistrats, exaltant le repas, disaient qu'il y avait des monstres. "Oui, messieurs, répliqua la présidente, auteur de la table."

*Sarcasme.*—Un président au parlement de Paris joignait aux manières les plus douces et les plus flatteuses, une malice d'esprit que son extérieur rendait plus piquante ; il était fort gras. Un jour, au parterre de l'opéra, quelqu'un incommodé de sa taille et de son voisinage, dit tout haut : "Quand on est fait d'une certaine manière, on ne devrait pas venir ici.—Monsieur, lui répondit doucement le président, il n'est pas permis à tout le monde d'être plat."

*Testament.*—Un homme riche et célibataire, étant atteint

d'une maladie dangereuse, fit son testament. Il fit à ses domestiques des legs qui ne seraient payables qu'au cas qu'il revînt en santé. Ils le soignèrent si bien, qu'il guérit parfaitement et paya leurs legs. Il disait que c'était une folie de faire des legs à des domestiques, en cas de mort, dans une maladie. "Ils ont, dit-il, toujours la mort de leur maître devant les yeux, comme le but auquel ils aspirent. S'il y avait un remède unique qui dépendît d'eux, ils ne le lui donneraient pas, de peur de perdre leurs legs."

*Valeur.*—Les Français attaquent et battent, en 1690, le prince de Waldeck, à Fleurus, près de Charleroi. Durant cette action, un lieutenant colonel français se trouve prêt à charger. Ne sachant comment animer les siens, très mécontents d'être entrés en campagne sans être habillés, il leur dit : "Mes amis, voici de quoi vous consoler, puisque vous avez le bonheur d'être en présence d'un régiment vêtu de neuf. Chargeons vigoureusement, et habillons-nous." Cette plaisanterie, qui marque un grand fond de mépris pour l'ennemi, fit un tel effet sur l'esprit de ses soldats, qu'ils se précipitèrent sur le régiment et le détruisirent entièrement.

### NISA.

Sous l'ombrage d'un pin, à la tige hautaine,  
Où le tiède courant d'une pure fontaine  
Vient creuser un bassin,  
Une enfant d'Agrigente a jeté, dès l'aurore,  
Sa tunique aux rameaux...et la vierge est encore  
Là depuis le matin.

Elle est là, comme au monde elle s'en est venue,  
N'ayant pour vêtement, sous l'onde toute nue,  
Que le voile des eaux.

Elle est là sur le sable et sur la fine mousse,  
Comme à l'abri du ciel une naïade douce,  
Au creux de ses roseaux.

Et pourquoi s'en aller ? Pour Nisa l'enfantine,  
Pour Nisa les yeux bleus, à la bouche argentine,  
Aux quatorze printemps ;  
Après les belles fleurs, les baisers de sa mère,  
Sous un arbre embaumé se baigner en l'eau claire  
Est tout son passé-temps.

Là, mollement, à l'aise, et le frais sur la joue,  
Et ne pensant qu'à l'onde, avec l'onde elle joue ;  
Là, de mille façons

Elle va, de ses doigts plissant l'onde fragile,  
Comme le vent du soir plisse sa robe agile  
En dansant aux chansons.

Tantôt elle fait peur aux noires hirondelles  
Qui vont à l'étourdie offenser de leurs ailes  
Son limpide cristal ;

Tantôt elle secourt une fourmi qui nage,  
Et qui cherche à grand peine à gagner le rivage  
Et le gazon natal.

Puis dans l'onde elle effeuille une touffe de roses,  
Puis elle effleure sa joue, et, ses lèvres mi-closes,  
Du pur souffle qui sort.

Elle fait la tempête à sa flotte odorante,  
Qui sous ses jeunes seins se réfugie, errante,  
Comme au milieu d'un port.

Puis soudain attentive, elle prête l'oreille.  
Au vol sonore et doux de quelque blonde abeille  
Qui passe et court au miel ;

Ou bien, toute ravie, elle ouït la cigale  
Qui sonne des chansons dont la douceur égale  
La musique du ciel.

Puis enfin elle rêve, et dort ; et toute blonde  
Sa tête sur ses bras se replie, et dans l'onde  
Plonge et flotte à demi,

Comme un beau cigne blanc qu'une vierge naïve  
Trouve encor le matin, aux herbes de la rive,  
Dans sa plume endormi.

Alors s'il vient un bruit s'agiter sur sa tête,  
La dormeuse s'éveille, et croit, bien inquiète,  
Oïr des pas humains ;

Et vite la voilà, plus rouge qu'une mûre,  
Qui tremble, s'accroupit, et dans l'eau qui murmure  
Se cache sous ses mains.

Mais bientôt le bruit passe, et Nisa la timide  
A travers ses cheveux glisse un regard humide,  
Crainte encore du bruit ;

Et le rire lui part en voyant sous la branche  
Pendre le front barbu d'un chevreau qui se penche,  
La regarde et s'enfuit.

**AUGUSTE BARBIE.**

*Barbier écrit le 25 nov. 1831 au libraire Urbain  
Canel : " Envoyez-moi promptement Barbier  
c'est avec l'armature le seul poète vraiment poète  
de notre époque. Hugo n'a que des moments lucides.*

## JACK PINGOUIN.

## SCENE MARINE.

Certaines espèces d'animaux, connues par leur glotonnerie et leur stupidité, renferment quelquefois des individus que leur sociabilité et leur intelligence élèvent au-dessus de l'instinct borné de leur race. L'anecdote suivante, que nous tenons d'une source certaine, en offre un exemple remarquable. L'oiseau qui y joue le rôle principal, appartient à une espèce d'oiseaux pêcheurs de la grosseur d'une oie. Le vaisseau baleinier américain le *Triton*, de New-Belford, croisait dans les mers du Nord. C'était le matin ; l'équipage venait de se rendre maître d'une baleine : la souveraine des mers, après une longue résistance, pendant laquelle son sang avait teint les ondes, était amarrée au vaisseau par de fortes chaînes. L'équipage était descendu dans la cale, et célébrait le succès de la journée par un repas de viande salée qu'animait le grog, lorsqu'un matelot, resté sur le pont, aperçut un pingouin nageant entre le vaisseau et la baleine sur laquelle il cherchait à grimper. On le prit, et après avoir tenu conseil, on résolut de le tuer pour faire une bourse de sa peau ; mais un homme de l'équipage, plus humain que les autres, intercèda pour lui, obtint sa grâce, et le rejeta à la mer. On se mit ensuite à dépecer la baleine, lorsque le pingouin reparut et sembla exprimer par tous ses mouvemens, le désir qu'on le reçut à bord. Introduit dans le bâtiment, par ordre du capitaine, l'animal s'y promena avec complaisance, et témoigna de mille manières sa satisfaction et son bonheur. Il était parfaitement doux, se laissait approcher par tout le monde, et dans peu de jours, il apprit si bien son métier de marin, que lorsqu'on le mettait à la mer pour chercher sa nourriture, qui consistait en petits poissons, il revenait à bord aussitôt après avoir achevé son repas.

Il devint bientôt le favori de l'équipage, qui l'appella *Jack Pingouin*, nom qui semblait lui plaire et auquel il répondait comme un chien. C'était une chose singulière que son attachement exclusif pour l'équipage du *Triton*. Dans les visites que les vaisseaux baleiniers se font réciproquement, Jack accompagnait toujours ses amis, en nageant à côté d'eux ; souvent même il lui arrivait de les devancer pour aller à la rencontre des étrangers, mais ces derniers essayaient en vain de le prendre ; il plongeait aussitôt et retournait en hâte vers les bateaux du *Triton*.

Un jour qu'un calme régnait sur la mer, et que Jack avait disparu pour aller pêcher avec quelques oiseaux de son espèce,

il s'éleva une bourrasque qui chassa le vaisseau à trois ou quatre milles. Lorsqu'on découvrit que Jack était resté en arrière, la consternation fut générale. Tous les yeux fixés vers l'horizon charchaient le camarade qu'on venait de perdre.

Tout à coup, au bout de deux heures, un cri joyeux partit du haut du grand mât : "Jack Pingouin est en vue." Pendant avec peine les vagues encore agitées, et rassemblant toutes ses forces près de l'abandonner, le pauvre animal approchait du bâtiment et fut bientôt à bord. Il avait bravé la tempête et nagé au péril de sa vie, pour rejoindre son poste et ses compagnons.

Pendant trois mois il continua à mener la vie la plus douce. Il n'avait pas un seul ennemi à bord, et s'il avait pu atteindre la fin du voyage, il eût sans doute reçu, comme un autre, sa part des profits. Lorsqu'il avait faim, il se rendait vers le pilote et le regardait fixement jusqu'à ce qu'il eût obtenu ce qu'il désirait. On lui servait alors du pain et du bœuf dessalé coupé par tranches, et il allait ensuite boire dans le tonneau d'eau fraîche. Un jour que Jack demandait son dîner, le capitaine lui donna par mégarde quelques tranches de jambon, et deux heures après, le modèle des pingouins avait cessé d'exister. La douleur de l'équipage, l'expression d'attendrissement peinte sur toutes les figures, le concours silencieux des marins autour de leur ami privé de vie, formait un tableau qui n'était pas sans intérêt. Ils contemplaient la pauvre Jack, qu'on avait déjà revêtu de son linceul funéraire, le cœur plein d'une émotion semblable à celle qu'ils auraient ressentie en lançant dans les flots les restes d'un de leurs camarades, ou en abandonnant sur le rivage les débris de leur vaisseau bien-aimé.—*Le Fédéral.*

---

## LA FRANCE EN 1829 ET EN 1830,

PAR LADY MORGAN.

Ce livre n'a qu'un défaut, c'est de n'être point un livre. Comme le dit très-bien l'auteur, c'est simplement un journal circonstancié de son dernier séjour en France ; une relation consciencieuse, sans prétention, de ses occupations, de ses sensations, de ses fréquentations pendant le temps qu'elle passa l'an dernier au milieu de nous ; un relevé exact de toutes les lumières, de tous les renseignemens qu'elle a pu se procurer sur nos mœurs et sur nos usages. Or qu'est-il arrivé ? c'est que, malgré l'exactitude de ses recherches et de sa mémoire, malgré l'excellence des sources où la spirituelle voyageuse a pris ses indications, malgré la rapidité et la justesse de ses

coup d'œil, elle en sait moins que le dernier d'entre nous sur ce qu'elle nous raconte. Ceci rappelle la position de ce mari des *Lettres persanes*, qui ne croyait devoir jamais parler de sa femme, de peur d'en parler devant des gens qui la connaissent mieux que lui.

Il est très-vrai de dire cependant que ce livre ne nous était point destiné, et qu'en Angleterre il peut, à cause de tous les menus détails dont il est plein, prétendre à un vrai succès. Pour nous au contraire, l'auteur n'aurait pu parvenir à nous passionner qu'en généralisant le plus possible ses observations. Tel amour-propre de *naturel* du pays qui sera révolté de la prétention qu'aura *lady Morgan* de lui apprendre le nom d'une rue ou celui d'un parfumeur à la mode, qui même la guettera pour la relever rudement à la première erreur qu'elle pourra commettre, ne lui aurait point su mauvais gré de consisquer à son profit tous les aperçus élevés, toutes les idées générales que l'étude de nos mœurs peut fournir; il s'en serait volontiers laissé faire la leçon, et peut-être aurait consenti à les mettre en circulation à son compte en se les appropriant: mais, encore une fois, *lady Morgan* écrivait pour ses compatriotes qui nous ignoraient, et son livre ne doit, pour cette raison, prétendre chez nous qu'à un succès assez restreint de curiosité. Il est possible que *lady Morgan* n'ait même écrit que pour quelques personnes de sa société intime; ce qui nous le ferait croire, c'est qu'elle parle beaucoup d'elle-même. Or les *Mémoires de Mme. de Genlis* et l'accueil que l'on en a fait témoignent assez du danger qu'il y a à se donner ce plaisir autrement qu'avec des amis.

## ÉCONOMIE RURALE ET DOMESTIQUE.

*Usage que les Américains font des pommes-de-terre (patates) pour leur nourriture, par M. De CREVECŒUR.*

ON en fait un pain excellent: en voici la manière; et si elle est suivie avec attention, l'œil le plus curieux ne pourra distinguer l'introduction ni le mélange de sa bulbe. La veille du jour où le pain doit être pétri, vers le soir, on en fait bouillir une quantité égale en poids à celle de la farine dont on veut se servir; après les avoir pelées, on les écrase dans une jatte avec un boulet, on entre deux cylindres placés horizontalement; on y mêle ensuite une quantité d'eau suffisante pour les faire passer à travers un gros tamis; elles sont mêlées avec autant de farine qu'il en faut pour convertir le tout en pâte, sans oublier d'y ajouter la quantité de leveton nécessaire pour la faire lever. Le

lendemain matin la pâte est pétrie de nouveau, en y ajoutant le reste de la farine qu'on s'était proposé de boulanger. Quand le tout est suffisamment fermenté, ce nouveau pain est mis au four comme à l'ordinaire ; cette opération est commencée dès le soir, afin que la pâte soit suffisamment levée. L'introduction de la pomme-de-terre ne diminue ni n'augmente la blancheur du pain ; elle le rend infiniment plus doux, plus agréable au goût, moins échauffant, et le conserve frais beaucoup plus longtemps que le pain ordinaire. Pour le rendre encore plus délicat et plus blanc, il est à propos de le réduire en tourtes de deux livres ; tout le monde sait que plus elles sont petites, plus le pain est meilleur à tous égards. En supposant donc une famille normande dans laquelle on consomme annuellement cent boisseaux de bled, il en résulterait une épargne de cinquante ; objet de la plus grande importance ! Une longue expérience me force d'attester que ce nouveau pain est plus sain et plus nourrissant que celui qui est fait entièrement de farine de froment. N'ayant jamais vu ce fruit mêlé avec du seigle ou de l'orge, je ne puis affirmer l'effet que cela pourrait avoir ; mais je suis moralement sûr, que le mélange de pommes-de-terre en augmenterait la bonté, ou plutôt en diminuerait le mauvais goût, en lui procurant une nouvelle qualité.

*Pommes-de-terre bouillies.*—C'est la façon la plus ordinaire de les manger ; il ne faut que peu de bois, et peu de tems pour compléter cette opération, dans laquelle même il y a un art : il consiste à les faire cuire sans les rendre aqueuses ; pour cet effet, il faut les mettre dans un vase qui contiendra exactement la quantité requise, et les couvrir hermétiquement sans trop précipiter l'action de les bouillir ; de tems-en-tems, il faut enfoncer une fourchette au travers d'une de ces pommes, ce qui indiquera aisément, à une personne un peu au fait, le plus grand ou moindre degré de cuisson. On les sert sur la table, pelées ou non pelées, suivant l'usage des familles ; dans cet état, on les mange avec la viande au lieu de pain. Lorsqu'elles sont bouillies au bain-marie, c'est-à-dire, dans la vapeur d'eau bouillante, elles deviennent plus délicates encore ; elles sont moins sujettes à être aqueuses ; c'est la méthode Chinoise ; j'ai connu des familles où on les mettait sur le gril en sortant de l'eau, pour en chasser toute l'humidité.

*Farine.*—Il est presque inutile d'enseigner la méthode de les réduire en farine, puisqu'un excellent citoyen l'a déjà publiée, à ce que j'ai appris depuis mon retour en France. Je répéterai la méthode Américaine. Cette farine est d'une beauté singulière : on en peut faire du biscuit, de la bouillie, de la pâtisserie, et tous les mets dans lesquels cette substance est nécessaire.

Après avoir bien lavé la pomme-de-terre, on remplit deux ou trois terrines d'eau claire, sur chacune desquelles on établit un tamis de crin; ensuite on gratte les pommes avec une grosse rape; il faut remuer le tout, de tems en tems, et ramasser avec une écumoire fine les parties les plus grossières; verser ensuite par inclination l'eau qui surnage la farine; substituez-y-en deux ou trois fois de nouvelle, en remuant chaque fois le sédiment qui est au fond; après avoir versé la dernière eau, faites sécher cette pâte à une chaleur douce; elle se réduira en farine impalpable, qu'il faudra garder pour le besoin dans un lieu très-sec; en écrasant les parties grossières qui ont été ramassées dans le tamis, et en pratiquant la même opération; on se procurera une farine également bonne, mais moins fine.

*Préparation des Bleds pour semence avec le Sel et la Chaux; par M. BAXTER, Fermier.*

Je crois rendre publique la manière dont je prépare mes bleds pour semence, parce que je n'ai point récolté de bled attaqué de carie, ou noir, ou du moins je n'en ai eu que très-peu, soit dans le canton que j'habite, soit dans ceux où j'ai été précédemment.

Je suppose d'abord que tout bon fermier change sa semence aussi souvent qu'il convient, et qu'il lui est possible; qu'il emploie la meilleure qualité de grain qu'il peut se procurer, et qu'il laboure, qu'il amende ses terres, comme un bon cultivateur, et observe des jachères selon que les terres le comportent; car je crois que toutes ces attentions contribuent beaucoup à prévenir la carie ainsi que la rouille.

Mon grain pour semer étant choisi, je prépare une saumure ou mélange de sel et d'eau; le sel étant bien fondu et la saumure assez chargée pour qu'un œuf se soutienne à la surface sans enfoncer, j'y verse une partie de mon bled, mais en telle quantité seulement, qu'il n'y soit entassé, ni serré; le mélange étant fait, je le laisse tremper une nuit ou à peu près le même tems. J'ai soin, après ce tems, de faire remuer ce grain jusqu'au fond, et de faire enlever tout ce qui se porte à la surface de l'eau; opération de la plus grande importance pour purger la semence de tous les mauvais grains et des graines d'autres plantes. Quand je retire le grain de la saumure, je le mets en tas sur le carreau, où il est mêlé avec de la chaux réduite en poudre fine, jusqu'à ce qu'il soit assez séché pour que les grains ne s'attachent pas l'un à l'autre, et alors il est propre à être semé. Je le laisse quelquefois en tas sur le plancher jusqu'à ce que j'aie préparé suffisamment le terrain que je veux ensemen-  
cer à la fois.

COMMENTAIRE OU OBSERVATIONS  
 Sur l'Acte de la 31<sup>e</sup> année du règne de GEORGE III, chap. 31,  
 communément appelé ACTE CONSTITUTIONNEL du HAUT  
 et du BAS-CANADA; respectueusement dédié à la CHAMBRE  
 D'ASSEMBLÉE du BAS-CANADA; par H. HENEY, Ecuyer,

Rédacteur des lois pour la Chambre d'Assemblée: Montréal;  
 LECLERE & JONES, Imprimeurs.

Il y a environ six ans, feu le Dr. LABRIE publia des observations sur notre Acte Constitutionnel; il examina en quoi il lui paraissait excellent, et en quoi il lui paraissait défectueux, et indiqua les changemens qui, selon lui, l'auraient rendu plus parfait. L'ouvrage de M. Heney est un véritable commentaire: il explique et éclaircit les passages ou les clauses qui lui ont paru susceptibles d'être interprétées de différentes manières. Nous ne saurions mieux faire connaître à nos lecteurs le but que s'est proposé l'auteur de ce petit ouvrage, qu'en leur mettant sous les yeux son Avant-propos, qui est comme suit:

“ Il est peu d'Actes du Parlement Provincial, et presque point d'Actes du Parlement Impérial concernant le Canada, qui soient plus souvent cités que la 31<sup>e</sup>. Geo. III, ch. 31, communément désigné sous le titre d'Acte Constitutionnel; j'oserais néanmoins dire que cet Acte si important pour nous n'a presque jamais été approfondi avec le soin et l'attention que réclame son importance. Sans doute cet acte fondamental qui crée dans ce pays une constitution qui nous rapproche, autant que les circonstances ont pu le permettre, des institutions du même genre dans la mère-patrie, sans doute, dis-je, cet acte a été souvent étudié, mais souvent, plutôt pour examiner telle ou telle question en particulier, que dans son ensemble.

“ Sans prétendre à plus de lumières ou de sagacité que les autres, sans m'attribuer plus de connaissances et de talents que ceux qui pourraient m'avoir précédé dans des recherches du même genre, je crois pouvoir au moins, sans manquer à la modestie, prendre avantage de plus de loisir et surtout d'un genre d'occupation qui m'a naturellement porté à examiner avec soin l'acte constitutionnel, pour offrir maintenant quelques observations sur ce sujet.

“ Un avantage qui résultera de cette publication, et c'est le seul sur lequel il m'est permis d'insister, parce qu'il me paraît évident, est celui d'une plus grande publicité donnée à l'acte constitutionnel: cet acte n'est pas aussi répandu qu'il devrait l'être, parce que faisant ordinairement partie d'une collection

volumineuse de statuts, il se trouve hors de la portée du grand nombre, quoique d'un intérêt général pour tous. Imprimé séparément dans cet opuscule, il sera facile de se le procurer, et si le commentaire ne vaut rien, la désaveur qu'il aura méritée, ne pourra du moins pas s'étendre au texte, qui est publié dans toute son intégrité.

Sur la clause III, l'auteur remarque : " Il faut remarquer que cette sommation suffit pour rendre la personne à laquelle elle est adressée, membre du conseil législatif, et cela aux termes exprès de la clause, qui ne laisse au futur conseiller aucune discrétion à exercer. Il est vrai que l'acte n'indique aucun moyen de forcer la personne ainsi sommée, de remplir les devoirs de cette charge ; mais il n'en paraît pas moins certain qu'elle devient, par le fait seul de sa sommation, membre du conseil. D'où il suit que le membre de la chambre d'assemblée sommé au conseil, perd de suite son titre de représentant, et que son siège devient immédiatement vacant, et conséquemment, qu'il ne peut régulièrement résigner un siège auquel il a cessé d'avoir droit."

Quelquefois M. Heney exprime ce qu'on peut regarder comme son opinion individuelle seulement ; comme dans ce qu'il dit de " la reconnaissance du droit de l'assemblée de choisir son orateur sans aucun contrôle," dans ce qu'il dit des ordonnances permanentes concernant la milice, remises en force en 1827, et dans le morceau suivant, qui nous a paru intéressant et en curieux en même temps :

XXIV. Pourvu aussi, et il est de plus statué par la dite autorité, que chacun ayant droit de voter, avant d'être admis à donner sa voix à aucune telle élection, prêtera, s'il en est requis par aucun des candidats, ou par l'officier qui fait le retour, le serment suivant, qui sera administré en langue Anglaise ou Française, suivant que le cas le requirera.

Je A. B. déclare et atteste, en la présence du Dieu Tout-Puissant, qu'au meilleur de ma connaissance et croyance, j'ai l'âge accompli de vingt-un ans, et que je n'ai pas déjà voté à cette élection.

Et qu'aussi chaque telle personne, si elle en est requise, comme il est dit ci-devant, prêtera serment avant d'être admise à voter, qu'elle possède, au meilleur de sa connaissance, telles terres et bienfonds, ou tels maison et emplacement, ou que de bonne foi elle a fait sa résidence comme ci-dessus, et payé telle rente pour sa demeure, qui l'autorise, conformément aux conditions de cet Acte, à donner sa voix à telle élection pour le Comté, ou District, ou cercle, ou pour la ville ou juridiction pour lequel elle l'offrira.

+ M. Gabriel Marchand refusant en 1837 l'honneur qui lui était fait.

“ Cette clause n’offrirait aucun intérêt particulier, si elle n’avait celui de trancher une difficulté prétendue, beaucoup plus que réelle, qui semble exister dans l’esprit d’un assez grand nombre de personnes, je veux dire le droit des femmes de voter aux élections des Membres de la Chambre d’Assemblée. L’Acte que j’examine maintenant fixe les qualifications des électeurs; elles sont plus nombreuses que celles des éligibles. Il faut que les premiers soient propriétaires dans les comtés, propriétaires ou locataires dans les villes. Il n’est pas nécessaire que les éligibles soient ni l’un ni l’autre. On doit donc en conclure que tous les électeurs sont éligibles; quoique les éligibles puissent n’être pas même électeurs; et si les femmes ont droit de voter, n’importe à quel titre, elles auraient incontestablement le droit d’être élues, puisque le droit de voter comporte toujours, dans l’Acte Constitutionnel et autres qui y ont rapport, le droit d’être élu. Ceux qui admettent le principe ne peuvent échapper à la conséquence qui en découle: elle est aussi rigoureuse, qu’elle serait ridicule. La clause que j’examine maintenant dit bien comme dans la version Française: *toute personne*, mais elle répète jusqu’à six fois le mot qui qualifie exclusivement le sexe masculin. Il en est de même dans tous les Actes du Parlement Impérial que j’ai eu occasion de voir, et qui ont rapport aux élections. Cette circonstance n’est pas aussi triviale qu’on pourrait le penser d’abord; si l’on considère combien les statuts Anglais poussent loin les détails, et combien ils ont soin de mentionner, pour éviter tout doute, *lui, elle ou eux, he, she or they*, et combien strictement est toujours interprété un statut pénal dans les Cours de Justice. Or, une femme qui aurait faussement pris le serment requis par cette clause, pourrait échapper à la conviction, parce qu’il n’est pas question d’elle dans la clause.

“ Au reste cette prétention est d’autant plus singulière qu’on ne l’avance qu’en matières d’élections. Car les femmes, même propriétaires, ne sont jamais appelées dans la Province, à aucune assemblée, dans le résultat de laquelle elles sont pourtant non-seulement directement, mais encore personnellement et nommément intéressées en raison de leurs propriétés. Ainsi des femmes quoiqu’elles payent la dixme, le loyer d’un banc dans l’Eglise, quoiqu’elles fournissent le pain bénit, &c. &c., n’assistent cependant pas aux assemblées de paroisses, ne concourent pas à la nomination des Marguilliers: elles ne concourent pas non plus aux assemblées par suite desquelles leurs propriétés sont cotisées pour la construction ou réparation des Eglises. Elles ont pourtant un intérêt direct dans le résultat de ces délibérations. Enfin les scènes d’élections sont-elles celles qui con-

viennent à la modestie, à la vie retirée des personnes du sexe, qui tirillées en tout sens par les candidats opposés, intimidées par les menaces, émues par des scènes si opposées à leurs habitudes, prêtent quelques fois dans la plus grande confusion des serments redoutables.

Les connaissances, les talens, le jugement et le goût bien connus de M. Heney, ont dû prévenir le public en faveur de son ouvrage. Son style est généralement correct et élégant, autant que le comporte le sujet qu'il a traité. Un autre mérite du livre, c'est d'être imprimé avec goût, sur beau papier et en beaux caractères.

## MÉLANGES.

*Phénorama.*—Les prodiges du diorama sont surpassés. Il existe en ce moment à Berlin une *exhibition* qui procure au spectateur toutes les jouissances pittoresques d'une excursion maritime de l'île de Procida à Terre del Greco, en passant par Naples, Pozzola, Castellamare, &c. Tout ce trajet, qui sur les lieux exige quatre à cinq heures, se fait ici en moins d'une heure, et cela dans une grande barque qui contient aisément une trentaine de personnes. L'illusion est complète, au point que le roulis de la barque a même plusieurs fois causé la sensation du mal de mer. On part en plein jour; peu de temps après avoir quitté Naples, on a assisté au coucher du soleil, et l'on voit la lune se lever en arrivant à Terre del Greco. Ces merveilles qu'on nomme *phénorama*, sont dûes au pinceau de M. GROPIUS, l'un des meilleurs peintres-décorateurs de Berlin.

*Préservation des pommes de terre (patates) de la germination.* Aussitôt que les grands froids sont passés, de manière à ce qu'on ne craigne plus que les pommes de terre gèlent dans les maisons, on retire des fosses, (des caves ou des caveaux) tout ce qu'on destine à la semence ou à la consommation tardive; on les met au grenier ou dans des granges en grands tas,

«\* Depuis que ce petit ouvrage a été écrit, les deux bills pour l'incorporation de la Cité de Québec, l' Guillaume IV. ch. 52, et de la Cité de Montréal, l' Guillaume IV. ch. 54, qui avaient été réservés pour la sanction Royale, ont été sanctionnés en Angleterre. Comme il paraît par la proclamation du Gouverneur en Chef, du 5 Juin, 1832. La seconde clause de l'un et de l'autre Acte, exclut les femmes, en disant formellement que *tout homme âgé de vingt et un ans*, qui sera qualifié au désir de l'Acte, sera Membre de la Corporation. Il s'agit cependant des droits des filles et des veuves propriétaires, dont les propriétés peuvent être taxées, cotisées, morcelées, néanmoins ces deux Actes du Parlement Provincial ne leur reconnaissent pas le droit de voter en pareil cas.»

et on les remue une fois par semaine ; ce qui se fait en très peu de temps, en roulant à la pelle de grenier la totalité du tas à 2 ou 3 pieds de l'emplacement où il était. Par ce moyen, on les conserve plus tard sans la moindre germination. C'est surtout par l'emploi de ce procédé que les cultivateurs des environs de Paris parviennent à approvisionner la halle de pommes de terre parfaitement belles et saines, près de deux mois après que les nouvelles ont commencé à paraître, c'est-à-dire jusqu'en juillet et août. Une autre ressource, au moins aussi importante, pour assurer cet approvisionnement prolongé, consiste dans la culture auxiliaire, et en certaine proportion, des variétés tardives à la pousse. Il en est une, *la tardive d'Irlande*, qui souvent en mai n'a pas encore commencé à germer, quoique n'ayant été remuée ni déplacée. On a cité des exemples de sa parfaite conservation pendant une année et plus. (Le Cultiv.)

*Vin de pommes de terre.*—On lit dans le *Journal de la Meuse*, que M. JACOB, officier supérieur en retraite, propriétaire à Forges, est parvenu, après de nombreux et ingénieux essais, à faire avec des pommes de terre, une liqueur qui semble participer du vin muscat. Il espère que l'effet de ses recherches le conduira à un résultat tel que ce liquide pourra entrer dans le commerce comme vin, et qu'il en produira de différentes espèces qui auront beaucoup de similitude avec les vins connus, tant doux que secs.

VOICI ce que M. Victor JACQUEMONT écrivait de Semla, dans l'Himalâyâ, frontière du Thibet, le 25 Octobre 1831, sur le radjah indou qui vient d'arriver à Paris : "Les gazettes de Calcutta m'apprennent que Ram-Mohun-Roy s'embarque pour Londres. C'est un bramane du Bengale, le plus savant des Orientaux. Il sait parfaitement le grec, le latin, l'arabe, l'hébreu, le sanscrit ; il écrit admirablement en anglais. Fort au-dessus des superstitions de son pays, il n'est cependant point chrétien, comme on le dit ; il paraît qu'au contraire il a lui-même converti à l'unitairianisme quelques habiles ministres de l'église épiscopale anglaise. Je le voyais souvent à Calcutta, où il jouissait de la plus grande considération, pour l'étendue et la variété de ses connaissances. Il est probable qu'il ne quittera pas l'Europe sans avoir visité la France, et je serais fort aise de le retrouver à Paris à mon retour."

— ON vient de terminer, dans les mines d'argent de Kœnisberg, le percement d'une galerie horisontale qui traverse la montagne à une profondeur de 600 pieds sur une longueur de 6000. Le minerai, au lieu d'être élevé au sommet de la mon-

tagne par un puits, sera porté au-dehors par les deux extrémités de cette longue allée. Ce travail a duré vingt-trois ans; on n'y pouvait employer que deux ouvriers à la fois. Il est à remarquer que les travaux commencés aux deux extrémités sont venus se rencontrer au centre, sans aucune déviation dans la direction, mais seulement avec une légère différence de niveau. La galerie a 6 à 7 pieds de large, et 10 à 15 de hauteur.

— L'éboulement d'une montagne dans le Schächental (canton d'Uri) continue; cependant comme des rochers parfaitement sains sont à découvert, on pense qu'il ne tardera pas à s'arrêter. On cherche à faire écouler lentement le lac, et l'on espère y réussir. L'éboulement qui continue lentement forme un spectacle remarquable et qui mérite de fixer l'attention des voyageurs.

*Du fil produit par les araignées.*—La Société des Arts, de Londres, a récompensé par une médaille un essai tenté par M. D. B. ROLT, pour faire filer les araignées. C'est sur l'araignée diadème ou des jardins (*aranea diadema*) que M. Rolt a fait ses essais. Ayant remarqué la facilité avec laquelle cet insecte dévide son fil, à mesure qu'on l'enroule, il mit en communication avec une machine à vapeur et avec une vitesse de 150 pieds par minute, un dévidoir très léger, autour duquel il enroula le fil d'une araignée, à mesure qu'elle l'abandonnait. M. Rolt trouva que les araignées qu'il soumit à cet essai fournissaient ordinairement un fil continu de 3 à 5 minutes. L'échantillon présenté à la Société avait environ 18,000 pieds, et avait été filé en moins de deux heures par 22 araignées. Le fil est blanc, brillant et d'un aspect métallique. On n'a pas essayé de le doubler. Il est cinq fois plus fin que le fil du ver-à-soie, et en supposant que la force relative soit proportionnelle à la finesse, et qu'une araignée fournisse deux fois l'an un fil de 750 pieds, tandis que celui du ver-à-soie est de 1,900 pieds, on voit que le produit de ce dernier est égal à celui de 6½ araignées. Maintenant, comme il faut environ 3,500 vers pour produire une livre de soie, on voit qu'il faudrait 22,000 araignées pour fournir un même poids de fil.

(Mém. encyc.)

Les *Nouvelles Florentines* signalent un phénomène des plus extraordinaires: M. MOCCIA, prêtre, âgé de 50 ans, et connu par de bons ouvrages classiques pour l'étude du grec et du latin, possède le don d'*insubmersibilité*. En vain le précipiterait-on dans la mer furieuse, dans un fleuve rapide, dans un gouffre tournoyant, il paraît aussitôt à la surface, les bras croisés; puis, s'il fait chaud, sa plus grande jouissance est de s'endormir sur les vagues, qui lui servent d'oreiller pour reposer sa tête tantôt à droite, tantôt à gauche. Le secret de cette

merveille est que le corps de M. Moccia pèse trente livres de moins que le même volume d'eau.

— Il y a eu, ces jours derniers, à Chartres, une grande ruine causée par un phénomène vraiment extraordinaire. On distinguait autour du clocher de la cathédrale une épaisse fumée, ce qui faisait présumer que l'église brûlait. Le sonneur, homme de cœur, se proposa pour aller voir ce qui se passait dans le clocher ; on accepta, et mon homme, arrivé près du coq, put voir que cette fumée n'était autre chose qu'un nombreux essaim de fourmis ailées. Une pluie qui survint dissipa bientôt, sans sommations, ce rassemblement ridicule. *Cab. Lt.*

— Il court dans les salons de Londres une anecdote assez piquante relativement au portrait de Lady Byron, qui fait partie d'une collection de gravures. On dit qu'un grand nombre de souscripteurs à cette publication avaient témoigné le désir que le portrait de la veuve de *Childe Harold* vint embellir cette collection. L'éditeur s'informa si lady Byron ne se refuserait pas à exaucer les vœux de ses souscripteurs *fashionables*, si enfin elle ne répugnerait pas à poser. Lady Byron se regarda comme offensée de cette proposition, et un refus formel accueillit la prière de l'éditeur. Des sollicitations furent renouvelées, et lady Byron répondit qu'elle ne voulait plus entendre parler de cette affaire. L'éditeur, blessé à son tour, résolut de vaincre son obstination. Il chargea un peintre distingué de mettre tout en usage pour se procurer le portrait de lady Byron. Celui-ci eût recours à une ruse qui ne manque jamais d'être couronnée du succès. Il fit une esquisse quelque peu ressemblante de cette dame, mais il eut soin de la représenter en laid. Un ami mit officieusement l'esquisse sous les yeux de lady Byron. On conçoit aisément sa colère quand elle se vit avec des yeux petits et laids, un nez mal fait, et une bouche disgracieuse. Quelle jolie femme eût consenti à passer pour laide aux yeux de la postérité ? Lady Byron ne pouvait d'ailleurs laisser croire au mauvais goût de son mari. Elle déchira l'esquisse, et, bon gré malgré, consentit à poser.

*Épigramme arithmétique trouvée sur le tombeau de B. CONSTANT.*

C'EST qui combattit avec son sens-comm'	1
L'empire et les Bourbons, et les vainquit tous	2
Des pouvoirs réunis sous le nombre de	3
Il adopta l'esprit sous un fils d'Henri	4
Mais il se déclara l'ennemi d'Henri	5
Sur un banc de ministre il se serait as'	6
Car il aurait été le plus digne des	7
Mais la mort le surprit en décembre, le	8
Cherchant la liberté comme en quatre-vingt	9
Passant, pour son repos, dis un <i>de profun</i>	10